Archives de l'Église de France

Nº71

1er SEMESTRE 2009

Audrey Cassan: Les Archives diocésaines de Soissons.....p. 2 Jean Bouteiller et Claire Gurvil: Réaménagement et extension d'un centre d'archives diocésaines en 2007p. 8 Gilles Bouis: Les Archives historiques du diocèse de Nice.....p. 12 Père Yves Blomme: Le nouveau Centre des Archives historiques de l'Evêché de la Rochellep. 16 Elisabeth Baranger: Une communauté nouvelle l'Emmanuel, face à ses archives......p. 18 Marie-Claire Bergerat et Olivier Marin: L'atelier du biographep. 24

Magali Devif:

Pascale Moulier:

Organisation d'une exposition

à partir des archives Lasalliennes .. p. 32

Session des archivistes diocésains

à Paris des 3 et 4 juin 2009p. 40

Echos des régions :p. 43

Recension:p. 47

Voici, à n'en pas douter, un numéro à méditer.

Les premières contributions concernent les bâtiments d'archives. Il y a bien sûr les édifices construits à cet effet, comme Angers, Soissons (2001) ou les archives Lasalliennes à Lyon (2002), mais ils restent exceptionnels à tout point de vue. Plus nombreux sont les locaux anciens aménagés pour abriter les archives. Dans ce registre, à côté du C.N.A.E.F. (1998), citons les archives des diocèses de Nice (2001), Lille (2006), Nantes (2007), La Rochelle et Evreux (2008). Et puis, il y a les travaux plus ponctuels qui facilitent le travail de l'archiviste : création d'une nouvelle salle de lecture, installation d'un monte-charge ou de la climatisation, etc. Tous ces chantiers, grands et petits, témoignent de la vitalité de nos services et de leur place grandissante parmi les autres services diocésains.

Elisabeth Baranger, en évoquant les archives de la communauté de l'Emmanuel, ainsi que Marie-Claire Bergerat et Olivier Marin, prenant appui sur la vie de Monique Maunoury, nous rappellent l'urgence du collectage. Une partie essentielle de la mémoire de l'Eglise sommeille dans les souvenirs fragiles et éphémères des aînés, prêtres ou laïcs engagés, religieux ou religieuses. Ces archives « immatérielles » que l'archiviste doit consigner avec méthode sont des compléments essentiels des archives plus traditionnelles.

Enfin, Magali Devif, forte de son expérience en ce domaine, nous donne les clefs pour réussir une exposition à partir de nos fonds d'archives religieuses trop souvent méconnus du public.

Conservation préventive et communication dans le domaine des locaux, collecte des archives... orales pour le coup, valorisation des archives... Voilà bien trois domaines auxquels l'archiviste ecclésiastique doit, avec les moyens qui sont les siens mais toujours en partenariat avec d'autres, s'atteler sans tarder.

Pour le comité de rédaction, Frédéric Vienne



Les Archives diocésaines de Soissons¹

Audrey Cassan Archiviste du diocèse d'Arras

¹ Sur la question des bâtiments d'archives, voir notamment *Manuel d'Archivistique*, Association des Archivistes français, Paris, 2004, p. 192-198 et 227 ; www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/gerer/batiments/

es Archives diocésaines de Soissons, Laon et Saint-Quentin ont quitté, en 2000, les greniers de l'Evêché pour s'installer dans de nouveaux locaux, construits tout spécialement pour les accueillir, au 63 bis avenue Voltaire. Une visite guidée s'impose, dans ce centre d'archives « nouvelle génération », où l'on a su allier normes de construction d'un bâtiment d'archives et cadre de travail agréable.

1° / Décision de construction et conception

Constat de départ : les Archives diocésaines étaient préalablement installées dans les greniers de l'Evêché. La sonnette d'alarme a été tirée par l'archiviste pour cause de saturation des dépôts.

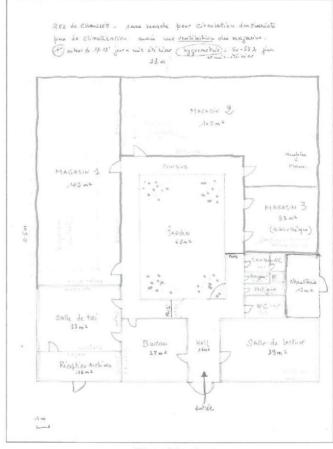
Discussions et décision: les premières discussions autour de ce beau projet ont lieu dès 1997, et décision est prise par Mgr Daniel Labille, évêque de Soissons, juste avant son départ, en 1998. Mgr Marcel Herriot, à son arrivée, confirme ce choix. Les travaux peuvent alors commencer. Ils s'étaleront sur 1999-2000, et l'inauguration officielle aura lieu le 12 juin 2001.

Elaboration du projet :

• Etude des besoins de la structure : Pour la construction d'un bâtiment d'archives. il faut, en premier lieu, considérer les besoins de la structure, en termes de personnel, de public et de mètres linéaires d'archives à stocker. En ce qui concerne le personnel, à cette étape du projet, il est composé d'une archiviste à mi-temps - environ 20 heures par semaine -Sœur Emmanuelle Desjardin – depuis remplacé par un jeune archiviste, Nicolas Tafoiry, présent également à mi-temps -. Les Archives diocésaines emploient, une femme de ménage, cinq heures par semaine, qui, au besoin, aide l'archiviste en salle de tri, lorsqu'il s'agit de dépoussiérer les documents entrants. En outre, le service est ouvert au public un jour par semaine, le lundi. En tenant compte de ces différentes données, les normes d'accueil des Archives ont été fixées à vingt-et-une personnes maximum dans le bâtiment (personnel compris). Enfin, les besoins en mètres linéaires d'archives à stocker sont à calculer. Il faut tenir compte, bien sûr, de l'importance du fonds dont on dispose, mais aussi de son accroissement annuel estimatif, des éliminations auxquelles on va procéder et qui libéreront de l'espace; tout cela de manière à pouvoir se projeter sur une dizaine d'années minimum... A Soissons, la totalité des magasins représente l'équivalent de 3 000 mètres linéaires. Aujour-d'hui, plus de sept ans après la construction du bâtiment, l'espace de stockage est utilisé sur environ 1 000 mètres linéaires, ce qui laisse une large marge à l'accroissement des fonds.

Plans:

 Les plans ont été établis par M. Didier Chatelain, métreur de métier et responsable du service immobilier de l'Evêché, en collaboration avec un cabinet d'architectes. Pour ce faire, M. Chatelain a tenu compte des normes de référence des Archives nationales. Il s'est appuyé sur ses discussions avec l'archiviste diocésain qui lui a exprimé ses souhaits et avis. Enfin, il s'est rendu aux Archives diocésaines de Lille et de Chartres, afin d'en visiter les locaux. Les plans établis ont été avalisés, après quelques modifications, par le responsable du service immobilier des Archives nationales.



Plan schématique.

 Propriété et statut juridique de l'immeuble : Il est également important de s'interroger, sur ces deux points, au moment de l'élaboration du projet. Ici, c'est l'Association diocésaine qui est

BULL. AAFF – N° 71

propriétaire de l'immeuble et de son contenu, les Archives ayant été construites sur un terrain de l'ancien grand séminaire.

2° / Construction et aménagement

Structure du bâtiment : le bâtiment a une forme carrée (25 x 23 m), organisée autour d'un patio central. Il est construit sur un seul niveau, sans sous-sol, et sur une simple dalle. Il est doté d'une couverture d'ardoises sur charpente.

Accessibilité: Les Archives se situent près du centre-ville, et sont relativement faciles d'accès pour les chercheurs. En outre, un parking de plusieurs places leur permet de stationner leur véhicule dans l'enceinte du bâtiment.

Les Archives sont également accessibles de l'extérieur pour l'apport de documents ; elles sont en effet agencées de manière à permettre l'accès de voitures ou camions au plus près de la salle de réception des archives (première salle de nos dépôts à accueillir les archives entrantes).

De même qu'à l'extérieur, l'intérieur des bâtiments d'archives doit être facilement accessible. A Soissons, les Archives sont de plain-pied, ce qui privilégie un accès aux personnes handicapés, et facilite la circulation de chariots chargés de documents (une largeur minimum des couloirs de 1,50 m est souhaitable).

Prévision d'une extension future du bâtiment : le patio central est, à l'heure actuelle, un puits de lumière et participe à l'atmosphère agréable et reposante du lieu, avec ses touches de verdure, mais il a aussi une fonction future très pratique.

En effet, en cas de saturation des magasins, il est conçu de manière à pouvoir être fermé et couvert, permettant ainsi la création d'une salle de stockage supplémentaire. Par ailleurs, d'une manière générale, la superficie du terrain choisi pour y construire un bâtiment d'archives doit permettre une extension future des locaux, c'est-à-dire au minimum leur doublement. Il sera normalement possible, à Soissons, de procéder à l'extension du service, dans le sens où, sur le terrain même des Archives, le bâtiment est entouré d'espaces verts relativement vastes.

Locaux et répartition des espaces :

• Circuits de circulation :

Un bâtiment d'archives doit permettre des déplacements relativement faciles et rapides. Les circuits de circulation du public et ceux du personnel doivent être concus pour ne jamais se croiser, la règle principale étant que le public ne peut, en aucun cas, pouvoir accéder aux magasins. Ainsi, les circuits du public se limiteront au hall d'entrée, à la salle de lecture et, au bureau d'accueil. En revanche, les circuits des documents seront, tout d'abord, le quai de déchargement, et les locaux de travail (la salle de réception des versements et/ou salle de tri); de là, la plupart des documents prendra le chemin des magasins. Des magasins, les archives pourront ensuite être amenées en salle de lecture. Les Archives diocésaines de Soissons respectent parfaitement ces règles : les magasins sont séparés des locaux ouverts au public

par des portes fermées à clé. De même, la salle de réception des archives entrantes a un accès direct avec l'extérieur et communique avec la salle de tri, qui communique elle-même avec le bureau et les magasins.

• Les locaux de conservation :

Les Archives de Soissons disposent de trois magasins. Deux magasins sont destinés au stockage des archives proprement dites, de taille à peu près équivalente (103 et



Extérieur.

109 m²), le troisième, de moindre importance (33 m²), abrite la bibliothèque d'histoire locale. Dans le magasin 1 sont stockées les archives paroissiales et les archives des particuliers. Adossées à un mur, des armoires métalliques à portes coulissantes, et relativement profondes, permettent un rangement de grande capacité (boîtes d'archives et containers). De plus, le local est équipé, sur toute sa longueur, de rayonnages compacts. Il s'agit d'un système de rayonnages qui glissent sur des rails au sol. Ces rayonnages sont activés manuellement, au moyen de manivelles. Ce type de structure présente un avantage certain : un gain de

place considérable. Cela dit, il comporte aussi quelques inconvénients de taille à ne pas négliger. Premièrement, son poids. Il faut prévoir la résistance des planchers à 1 700 kg/ m² minimum (pour des rayonnages fixes, elle est de l'ordre d'environ 1 200 kg/m²). Deuxièmement, sa praticabilité. On ne peut accéder qu'à une seule face d'un épi à la fois, et les manipulations sont fréquentes. Troisièmement, la circulation de l'air entre les documents. Elle est plus mauvaise dans les systèmes de rayonnages compacts, resserrés les uns contre les autres, ce qui multiplie les risques de développement des champignons. Une bonne ventilation est donc à prévoir. Le magasin 2 conserve les archives diocésaines. Il est conçu sur le même modèle que le magasin 1, dans ses équipements et son organisation spatiale, si ce n'est qu'il y a, dans un petit renfoncement, plusieurs meubles à plans à tiroirs et quelques boîtes en carton pour le stockage des plans en rouleaux. Enfin, le magasin 3 a été aménagé avec l'ancien matériel des Archives diocésaines. Il est composé d'étagères et d'armoires fermées, contre les murs, et au centre de la pièce, d'étagères basses et d'un bureau. L'espace est ici réellement optimisé pour une grande capacité de stockage et un accès facilité.

• Les locaux de travail :

Ils ne sont pas ouverts au public. Il s'agit de la salle de réception et de la salle de tri. La salle de tri dispose d'un point d'eau, ce qui se révèle très pratique lorsqu'on a eu, par exemple, à

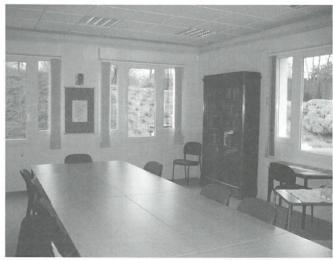


La bibliothèque historique.

manipuler des registres particulièrement poussiéreux. Elle est équipée, contre les murs, d'étagères métalliques, pour y stocker les archives, et d'armoires où sont rangées les fournitures. Le milieu de la pièce est occupé par de grandes tables, permettant un espace optimal pour travailler et étaler les documents.

• La salle de lecture :

Elle est rectangulaire, dispose d'une grande table centrale (dix places) et d'une bibliothèque vitrée abritant quelques usuels comme *La Semaine religieuse*... Une seconde bibliothèque devrait, d'ici à quelques temps, venir accroître les possibilités de stockage des documents en libre accès.



La salle de lecture.

Autres

Les sanitaires se situent dans l'espace destiné au public (un sanitaire a été adapté pour les personnes handicapées). On y trouve également un vestiaire et une douche, ainsi qu'un cagibi pour le matériel de ménage, comportant un point d'eau. Réservés exclusivement au personnel, ces pièces sont fermées à clé.

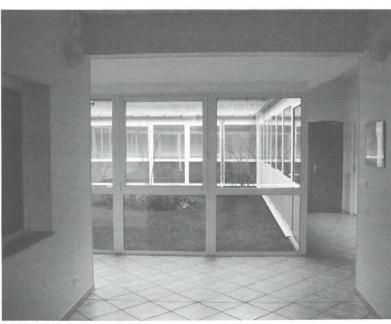
Protection et sécurité :

• Contrôle de l'atmosphère :

Le bâtiment a été conçu de manière à avoir une température de 17 à 18° C, et une hygrométrie relative de 50 à 55 %, été comme hiver, de jour comme de nuit. Il n'y a pas de climatisation, le choix a été fait d'une simple ventilation. Le local chaufferie – ventilation n'est accessible que par l'extérieur du bâtiment, ce qui permet une sécurité supplémentaire.

· Luminosité:

L'ensemble des locaux est équipé de fenêtres isolantes, avec double vitrage et volets roulants. Le patio central est fermé par des baies vitrées qui forment un véritable puits de lumière et éclairent naturellement les couloirs qui en font le tour. De même, les fenêtres sont grandes et laissent largement passer la lumière dans la salle de lecture et les bureaux. Dans les magasins, il s'agit, en revanche, d'étroites fenêtres rectangulaires, dont les volets demeurent fermés, afin de préserver les documents de la lumière solaire. En outre, l'éclairage artificiel des magasins est tamisé.



L'entrée donnant sur le « cloître ».

 Protection et lutte contre l'incendie :
 Les Archives sont équipées de portes coupe-feu, d'un système de détection incendie et enfin,



Un des magasins équipé de «compactus».

d'extincteurs. Le système de détection et un système mixte à chaleur et à fumée, constitué d'une centrale (TEN4-SSI) reliée à des détecteurs de fumées ioniques et à un détecteur thermique. En ce qui concerne les extincteurs, ils sont à eau pulvérisée (classe A – 6 et 9 litres) dans les magasins et couloirs ; à poudre

(9 kg) pour la chaufferie ; et à gaz CO₂ (2 kg) pour l'armoire électrique.

• Protection contre le vol et l'effraction : Toutes les ouvertures du bâtiment sont munies de volets et le service est doté d'une alarme électronique. Dans un bâtiment de plusieurs étages, il faut au moins équiper le rez-de-chaussée de volets, de grilles, et/ou d'alarme, pour une sécurité optimale. Enfin, pour prévenir les vols dans la salle de lecture, il est nécessaire que l'archiviste, depuis son bureau, puisse avoir une vision dégagée sur la salle de lecture et, ainsi, surveiller le comportement des lecteurs. C'est le cas à Soissons dans la mesure où salle de lecture et bureau de l'archiviste, pourvus tous deux de grands panneaux vitrés, se font face de part et d'autre du hall d'entrée. De même,

les visiteurs sont tenus de suspendre leurs manteaux et affaires à un portemanteau situé près de la porte d'entrée de la salle de lecture.

Coût total:

La construction et l'aménagement complet des Archives se sont élevés à un coût de 477 000 €

Et si c'était à refaire ? « On referait pareil », c'est la réponse de Sœur Emmanuelle Desjardin. Elle se dit, en effet, très satisfaite de ces locaux, à la fois fonctionnels et agréables. Deux détails seraient néanmoins à modifier, selon elle. Le premier concerne les volets roulants électriques. Il n'a été prévu qu'une seule commande d'ouverture et de fermeture pour l'ensemble des volets. D'une part, ce n'est pas pratique dans la mesure où le soleil tourne tout au long de la journée, et, d'autre part, le modèle de moteur de ces volets n'existe plus, ce qui pose problème lorsque l'équipement tombe en panne. Le second tient au léger décalage de niveau qui existe entre le sol des couloirs, carrelé, et le sol des magasins pourvu d'une peinture anti-poussière ; ce qui gêne quelque peu la circulation des chariots. En somme, rien de bien grave, de son propre avis...



BULL. AAEF – N° 71

Réaménagement et extension d'un centre d'archives diocésaines en 2007. L'exemple nantais

Jean Bouteiller et Claire Gurvil Archives diocésaines de Nantes près une longue errance aux XIXème et XXème siècles, au gré des implantations successives d'un « secrétariat de l'évêché » plus ou moins doté en personnel et en locaux, les Archives diocésaines de Nantes ont trouvé, à partir de 1987, un hébergement au sein de l'administration diocésaine, concentrée dans les locaux du grand séminaire. L'aile est fut aménagée pour accueillir au rez-de-chaussée le service des archives de catholicité et celui des archives historiques, non sans avoir déposé aux Archives départementales – sans tri judicieux préalable – une grande partie du fonds concordataire.



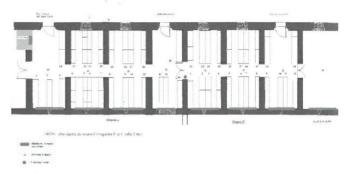
Aile est du grand séminaire de Nantes (Photo C. Gurvil, ©AHDN).

Les Archives historiques ont alors bénéficié :

- d'une salle faisant fonction d'accueil, de bureau, de salle de consultation et de tri, avec un mobilier de récupération des plus disparates,
- d'un magasin sur deux niveaux la hauteur sous plafond ayant permis l'installation d'une mezzanine – qui offrait 850 ml en rayonnage métallique fixe,
- d'une pièce intermédiaire aussi sur deux niveaux - avec escalier vers la mezzanine, des rayonnages complémentaires ainsi qu'un poste informatique.

Après vingt ans d'usage, ce dispositif avouait ses limites : engorgement des locaux, personnel débordé par la diversité des tâches à effectuer, spécialement le recueil et la mise en forme des dépôts. Le regroupement des paroisses, l'évolution des structures pastorales classiques, le départ d'acteurs majeurs de la vie de l'Eglise locale, rendaient urgente une prise en compte nouvelle des archives historiques du diocèse. Au risque de voir disparaître une masse documentaire importante, il fallait investir à la fois en personnel spécialisé et en locaux mieux adaptés.

Entre une construction neuve ou un hébergement sur un autre site, l'hypothèse retenue fut une extension du site en tirant parti d'un sous-sol quasi inoccupé sinon comme dépotoir d'innombrables objets inutiles comme peuvent en accumuler des communautés.



Plan du sous-sol équipé (©AHDN).

Le sous-sol (terre battue, murs bruts, hauteur sous plafond de deux mètres) offrait une surface de 200 m² distribuée en douze alvéoles de chaque côté d'un couloir central et deux salles annexes.

L'aménagement consista en la réfection du sol, l'habillage des murs et des plafonds en plaques de plâtre, la dérivation de nombreuses conduites d'évacuation d'eau et de chauffage, la réfection complète des installations électriques, l'installation d'une rampe d'accès directe vers l'extérieur pour charge et décharge des caisses d'archives, enfin l'implantation d'un système de climatisation pour obtenir une température et hygrométrie constantes. Un monte-charge (puissance 100kg) complète l'installation pour relier le sous-sol aux deux autres niveaux. Enfin, l'équipement en rayonnages métalliques fixes, selon un cahier des charges rédigé par l'archiviste, permet d'augmenter de 600 ml la capacité de stockage.

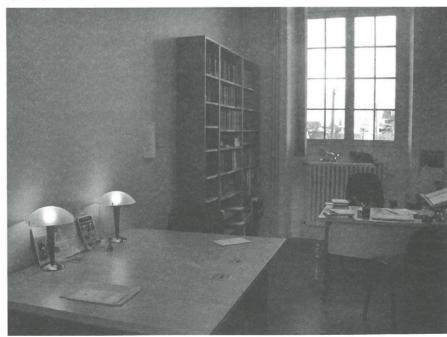


Magasins du sous-sol après travaux (©AHDN).

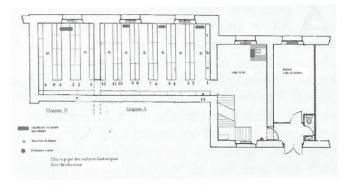


Détail d'une alvéole équipée au sous-sol (©AHDN).

Au rez-de-chaussée, les anciens magasins demeurent en l'état sur deux niveaux. La salle d'accueil primitive répond toujours à cette fonction avec celle de bureau de l'archiviste, poste informatique, et aussi salle de lecture avec deux places. Les lecteurs y disposent en libre consultation d'une petite bibliothèque (Semaine religieuse, ordos, instruments de recherche et quelques usuels).



Salle de lecture - bureau (©AHDN).



Plan du rez-de-chaussée des archives avec le bureau – salle de lecture, la salle de tri et les magasins (©AHDN).

Toujours au rez-de-chaussée, la salle intermédiaire – sur deux niveaux – est maintenant consacrée au tri et présente deux espaces meublés de grandes tables. C'est aussi le nœud de la circulation interne, à partir duquel on accède au soussol et à la mezzanine (escalier pour le personnel et monte charge pour les documents).

On s'en doute, ces travaux importants demandèrent un sérieux temps de réflexion préalable et d'exécution sous la direction du service diocésain des travaux et gestion des bâtiments : presque deux ans avant les débuts du gros œuvre en octobre 2006. Livraison sept mois plus tard, durant lesquels le service des archives s'accommoda comme il put.

La répartition des dépenses consenties par postes donne une idée de leur importance respective et des corps de métiers engagés dans l'exécution du chantier.

Transformation, aménagement des locaux 320 500 € TTC

- Gros œuvre et second œuvre :
 Maçonnerie, plâtrerie, sol, menuiseries, serrurerie
 113 600 €
- Lots techniques :

Electricité, détection plomberie	incendie, 40 200 €
Finitions : peinture, revêtement sol	33 500 €
Monte-charge	13 200 €
Climatisation, chauffage	120 000 €

Equipement:

rayonnages supplémentaires (600 ml) 27 000 €

Soit un coût global de 347 500 €.

L'inauguration officielle des nouveaux locaux des archives historiques en présence de Mgr Soubrier, évêque de Nantes, le 12 décembre 2007, fut l'occasion de présenter cette réalisation à une soixantaine d'invités et à la presse. La projection d'un petit diaporama permit de faire faire une visite virtuelle des locaux et de présenter les

objectifs et les activités du service. L'ensemble fut apprécié. L'investissement consenti par le diocèse méritait d'être connu. L'entreprise a l'ambition de servir la pastorale diocésaine en conservant dans de bonnes conditions et en valorisant, pour sa part, la mémoire d'une Eglise en pleine mutation.



BULL. AAEF – N° 71

Les Archives historiques du diocèse de Nice. Entre espace de conservation et accueil des chercheurs

Gilles Bouis archiviste du diocèse de Nice

ouvent mal considérées, les archives d'un diocèse sont la plupart du temps mal logées! Caves mal aérées ou greniers surchauffés, rien n'est épargné à ces documents tant leur intérêt est méconnu pour la plupart des décideurs de la hiérarchie diocésaine! Ce constat peu glorieux - mais terriblement réaliste - semble, depuis quelques années, notablement évoluer grâce à une prise de conscience de la richesse du patrimoine écrit de l'Église. Ce fut précisément le cas à Nice lorsqu'en 2000 les instances diocésaines ont décidé de tout mettre en œuvre pour conserver leurs précieuses archives.

Cette brève présentation du service des Archives historiques du diocèse de Nice n'a pas vocation à être citée en exemple. Elle a simplement pour finalité de présenter la réflexion qui a été la nôtre et qui, nous l'espérons, suscitera des initiatives et des projets.

Genèse d'une restructuration

Les archives du diocèse de Nice étaient installées dans les locaux de l'évêché¹ jusqu'en 1986 date à laquelle elles furent transférées dans les sous-sols du presbytère² de la paroisse Notre-Dame. Les archives étaient ainsi dissociées des autres services de la curie car les nouveaux locaux de l'évêché³ ne permettaient pas d'accueillir l'ensemble du fonds. Cette solution - gagnée à grand peine par l'archiviste diocésain de l'époque ! - s'avéra rapide-

ment insatisfaisante vu l'exiguïté des pièces réservées à la conservation et la non-fonctionnalité du service. Après seulement dix ans de fonctionnement (1996), les pourparlers pour un nouveau déménagement étaient à nouveau d'actualité...

Le choix des cryptes de l'église Sainte-Jeanne d'Arc

Pour accueillir le fonds (soit environ 600 ml), il fallait trouver un espace qui puisse répondre aux conditions modernes de conservation et qui permette d'accueillir les futurs versements d'archives. Les vastes cryptes de l'église Sainte-Jeanne d'Arc (environ 800 m² de surface) qui avaient servi autrefois d'église inférieure4 et de cinéma de quartier5 ont retenu l'attention des décideurs.



⁴ La crypte servit d'église paroissiale pendant de nombreuses années en raison du retard pris dans la construction de l'édifice.

Située dans le centre ville, l'église Sainte-Jeanne d'Arc, emblème de l'art déco niçois, est une des premières églises en béton armé de France. Son architecture novatrice (style néo-byzantin), connue de tous les Niçois, allait désormais être associée au lieu où l'on conserve la mémoire écrite du diocèse!

Le chantier

Dès 1999, avec l'accord du Père Bernard Barsi, vicaire général, l'étude de faisabilité fut confiée à l'architecte Hugues Motte ; le cahier des charges devait prendre en compte les contraintes dues à la physionomie des lieux et les exigences d'un service recevant du public. À l'intérieur des cryptes, une surface de 450 m² fut choisie pour accueillir les bureaux, les magasins d'archives et les salles de consultation et de tri. En février 2000, le projet fut soumis à Mgr Bonfils⁶ qui donna son accord pour entreprendre les travaux. En collaboration avec l'archiviste diocésain7 et son adjoint nouvellement nommé, le chantier débuta en novembre 2000 et s'acheva au cours de l'été 2001. Le gros œuvre existant déjà, il fallut remodeler l'espace pour le transformer en un service fonctionnel et agréable. Le montant global des travaux s'éleva à 1 200 000 francs (cloisonnement, électricité, traitement d'air, peinture, plomberie, menuiserie, plafond, flocage, sols et rayonnages). Le déménagement des archives fut réalisé dès la réception finale du chantier.

⁵ Cette partie de la crypte avait été aménagée en cinéma paroissial en 1953. Après dix-neuf ans de fonctionnement, il ferma ses portes en 1974 pour laisser la place, des années plus tard, à une compagnie de théâtre.

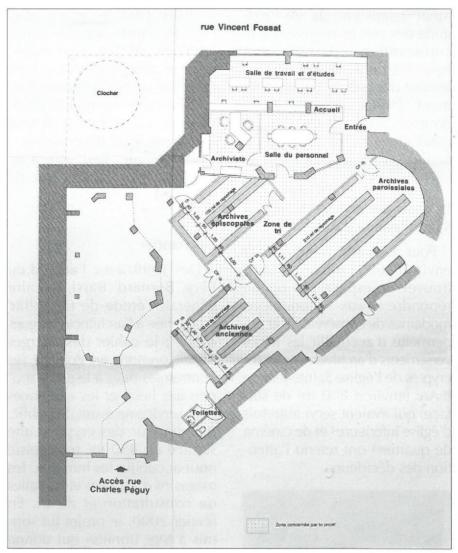
¹ Sis dans un immeuble au 5, rue Paganini.

² Sis au 17, rue d'Alsace-Lorraine.

³ L'ensemble des services de la curie diocésaine ont été installés au 23 avenue Sévigné (à coté de la résidence épiscopale).

⁶ Evêque de Nice de 1998 à 2004.

⁷ Le Père Jean Philippe était archiviste diocésain depuis 1995.



Le 5 octobre 2001, le service fut inauguré et béni par Mgr Bonfils en présence de Mgr de Kérimel, évêque auxiliaire, de Mgr Barsi, archevêque de Monaco et du Père Machelart, président de l'Association des Archivistes de l'Église de France.

Fonctionnement du service

Les archives - sises au 8 de la rue Vincent Fossat - sont désormais facilement accessibles aux chercheurs (à moins de 100 m d'un arrêt de la ligne 1 du tramway). La salle de lecture (12 places en entresol avec éclairage zénithal orienté au nord) est à la disposition des chercheurs selon une fréquence de trois demi-journées par semaine sans rendez-vous.



Chaque magasin, ventilé par un système de traitement d'air permanent, accueille une catégorie précise d'archives. Le plus vaste conserve les archives des paroisses (essentiellement XIXe et XXe siècles), le deuxième, les archives des évêques de Nice de 1792 à 18608 et le troisième, les archives de l'administration

8 La date de 1860 a été choisie car elle correspond au rattachement du comté de Nice à la France. diocésaine, des services et des mouvements de 1860 à nos jours. La communication de plein pied entre les magasins et la salle de consultation facilite la manutention des documents.



La première conséquence de l'ouverture du nouveau service fut le versement d'archives qui étaient en souffrance dans les paroisses et les mouvements depuis de nombreuses années. À titre indicatif, le registre des entrées (ouvert symboliquement le jour de l'inauguration) comporte aujourd'hui 55 fiches soit autant de fonds d'archives versés! À cela s'ajoute le fonds patrimonial9 de la Bibliothèque diocésaine (3 000 livres antérieurs à 1811) qui a intégré le service en avril 2005.



Perspectives et avenir

Dans son article sur les bâtiments d'archives, Rosine Cleyet-Michaux précise dans sa

⁸ L'aménagement de 275 ml de rayonnages dans les couloirs a été nécessaire pour accueillir le fonds.

conclusion¹⁰: « En aménageant un bâtiment d'archives, on doit toujours penser à un agrandissement ultérieur ». Cette vision à moyen et long termes a été présente tout au long de notre réflexion. En effet, la seconde partie des cryptes, limitrophe de la rue Charles Péguy¹¹, correspond à un espace désaffecté d'environ 350 m² qui est désormais réservé pour une future extension des archives.



^{10 «} Les bâtiments d'archives définitives. Présentation générale », in *Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France*, n°49, 1998, p. 23-26, in part. p. 26.

¹¹ Cf. plan d'ensemble.

Le nouveau Centre des Archives historiques de l'Evêché de La Rochelle

Père Yves Blomme Archiviste du diocèse de La Rochelle l'Evêché de La Rochelle, les archives historiques étaient jusqu'alors jointes aux registres paroissiaux (baptêmes, mariages, sépultures), dans l'unique réserve située au second étage du bâtiment administratif, ainsi que dans une petite cave, sous le 26 de la rue Saint-Jean-du-Perrot.

Ces deux locaux avaient une capacité de stockage d'un peu plus de 300 mètres linéaires. Le taux de remplissage en 2005 était déjà de plus de 80 %. Outre une saturation rapide des magasins, un tel taux de remplissage rendait le travail des archivistes et des lecteurs pénible. Il était parfois difficile d'accéder aux documents désirés, et plus difficile encore d'inclure de nouvelles archives au fonds existant ...

En 2005, Mgr Georges Pontier, alors évêque de La Rochelle, prit la décision de créer un niveau intermédiaire dans l'ancienne chapelle Saint-Jean, afin de pouvoir gagner une surface d'environ 100 m².

Il faut, en effet, savoir que l'Evêché de La Rochelle est constitué d'un ensemble immobilier, situé entre la rue Saint-Jean-du-Perrot et la place Foch, qui était à l'origine la maison de repos des pères lazaristes, lesquels étaient avant 1903 les professeurs du grand séminaire de La Rochelle. Cet ensemble n'offrait guère de possibilité d'extension, et le partage de l'ancienne chapelle était pratiquement la seule solution qui s'offrait pour stocker correctement nos archives.

Les travaux ont été effectués au cours de l'année 2007. Ils ont consisté en la création d'un plateau en béton, qui respecte au mieux l'édifice, notamment par le maintien en place des vitraux, et qui présente même

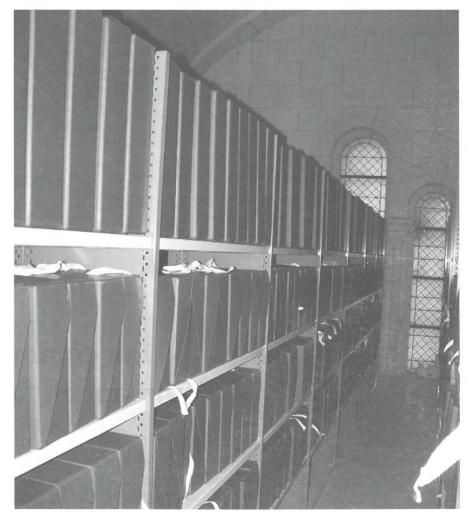
un caractère réversible, puisqu'il sera éventuellement possible plus tard de retrouver le volume initial de la chapelle.

Le rez-de-chaussée demeure constitué comme par le passé par une grande salle, qui peut accueillir une exposition temporaire. A l'étage, ont trouvé place : le bureau du chance-lier-official de l'Evêché, une réserve spéciale pour les archives les plus précieuses, une salle de lecture pour les chercheurs, et une réserve de 65 m², équipée de rayonnages, qui peut accueillir plus de 300 mètres linéaires d'archives.

Les registres de catholicité de toutes les paroisses du diocèse depuis le Concordat - soit plus de 3 000 registres - vont demeurer au second étage du bâtiment administratif et ceux qui étaient à la cave vont l'y rejoindre.

Les archives historiques vont s'installer sur les 300 mètres de rayonnage de la nouvelle réserve. Ces documents, de toutes les époques, et qui reflètent tous les aspects de la vie passée du diocèse, comportent aussi bien : des bulles du pape (scellées au plomb suivant la tradition), des plans et des dessins d'églises et d'immeubles, des milliers de photographies, etc. S'y ajoute une importante bibliothèque historique comportant notamment de Bibles des XVIème, XVIIème, XVIIIème et XIXème s., de tous formats).

Ces transformations sont destinées à mieux mettre notre patrimoine archivistique à la disposition des chercheurs. Dans une société où la mémoire religieuse a tendance à s'estomper, les archives de l'Eglise ont un rôle important à jouer.



BULL. AAEF – N° 71

Une communauté nouvelle, l'Emmanuel, face à ses archives

Elisabeth Baranger Archiviste de la communauté de l'Emmanuel

ne communauté en pleine fondation n'a pas pour préoccupation première de conserver ses archives. Elle vit dans le présent d'une aventure extraordinaire. C'est ce qui s'est passé pour notre communauté fondée il y a moins de quarante ans, et nous avons eu la chance de la connaître presque à ses débuts. Depuis, la communauté s'est beaucoup développée, étendue, diversifiée, et des structures se sont définies. Le risque nous guette alors d'oublier notre charisme initial. Un vrai défi se pose : comment conserver ce charisme? Comment le transmettre aux jeunes générations, tout en restant ouverts aux initiatives toujours nouvelles de l'Esprit-Saint? C'est pour relever ce défi que la communauté de l'Emmanuel a commencé à s'intéresser à ses archives et a ouvert ce qu'elle a appelé un « service mémoire ».

1° / La communauté de l'Emmanuel Le fondateur

Pierre Goursat, né le 15 août 1914, est parisien. Converti à l'âge de dix-neuf ans, il a voué sa vie à l'adoration et à l'évangélisation, dans une vie de célibat consacré dans le monde. Il a fréquenté, entre autres, le cardinal Suhard, archevêgue de Paris, qui a été l'un des grands promoteurs du renouveau de l'évangélisation dans l'Eglise de France. Pierre est très préoccupé par la déchristianisation du monde moderne qu'il pressent alors qu'on ne la voyait pas venir à l'époque dans toute son ampleur. Il pense que les chrétiens, plutôt que de vivre chacun de leur côté, sont invités à devenir ensemble des témoins rayonnants de l'amour de Dieu. C'est l'idéal qu'il a cherché à vivre, notamment dans son métier de critique de cinéma. Pierre a fondé la communauté de l'Emmanuel en 1972. Il avait alors cinquantesept ans et venait de prendre sa retraite. Il a été modérateur de la communauté jusqu'en 1986. Il est décédé le 25 mars 1991.

L'histôire

L'Emmanuel est né d'une rencontre, en 1972, entre Pierre Goursat et Martine Laffitte, une jeune interne en médecine (maintenant mariée, mère et grand-mère). Ce qui les a réuni est l'expérience commune de l'effusion de l'Esprit, telle qu'elle est vécue dans le Renouveau charismatique qui naissait alors en France. Ils décident de prier ensemble régulièrement. Peu à peu, des amis les rejoignent. Un an plus tard, le groupe est passé de cinq à 500 membres et a dû se scinder en deux. C'est alors qu'est donné le nom d'Emmanuel, « Dieu avec nous ».

Parmi les personnes qui fréquentent le groupe de prière, plusieurs désirent une vie communautaire plus exigeante. Après une visite aux communautés américaines, l'été 1976, une quarantaine de personnes se réunissent pour une retraite au mois de septembre, puis décident de se retrouver désormais tous les mois pour un week-end et toutes les semaines par petites maisonnées de quelques membres. Parmi elles, beaucoup sont des jeunes et certaines de ces maisonnées sont « résidentielles », c'est-à-dire que les membres habitent ensemble dans un appartement (garçons ou filles, séparément). Mais la plupart des membres ne vivent pas sous le même toit.

Les trois piliers de la vie communautaire sont restés les mêmes jusqu'à aujourd'hui : week-end communautaire mensuel, maisonnée hebdomadaire et accompagnement personnel.

La communauté s'est développée très rapidement, numériquement et sur le plan géographique. Elle compte aujourd'hui plus de 8 000 membres, répartis dans soixante-quatre pays de tous les continents dont la moitié en France. Elle a été reconnue par Rome en 1992, comme association de fidèles.

Le charisme

Assez vite, la communauté a défini son charisme comme il est exprimé dans nos statuts : la grâce profonde de la Communauté vient de l'Adoration Eucharistique du Dieu réellement présent au milieu de nous : « EMMANUEL ». De cette Adoration naît la compassion pour tous les hommes qui meurent de faim, matériellement et spirituellement. De cette compassion naît la soif d'évangéliser dans le monde entier et particulièrement les plus pauvres ».

BULL. AAEF – N° 71

L'une des grâces de la communauté est, dès ses commencements, la diversité des âges, des milieux sociaux et des états de vie. La plupart des membres sont des couples mariés mais la communauté suscite des vocations de prêtres et de consacrés. Le premier prêtre a été ordonné en 1980, ils sont maintenant plus de 200. Par ailleurs, 160 femmes environ ont choisi le célibat consacré, comme nous, ainsi qu'un petit groupe de frères.

L'Emmanuel est comme une sorte de laboratoire d'évangélisation, suscitant de nombreuses initiatives afin de toucher les gens là où ils sont et comme ils sont. La communauté est parcourue par un dynamisme inventif et a lancé de nombreuses branches apostoliques concernant par exemple les jeunes, les familles (« Amour et vérité »), le monde du travail (« Présence et témoignage »), la coopération missionnaire (« Fidesco »), etc.1

2° / Le service mémoire Objectifs

L'idée du « service mémoire » est venue du P. Bernard Peyrous, membre de la communauté de l'Emmanuel et historien. Ce service a trois objectifs. D'abord, conserver le charisme de la communauté, c'est-à-dire pouvoir revenir en permanence et objectivement à la réalité du don de Dieu pour nous. Nous avons à nous poser la question: « Qu'est-ce que Dieu nous a demandé ? Comment nous l'a-t-il demandé ? Comment avons-nous réagi ? ». Cela revient à « garder toute chose dans notre cœur » comme Marie. Deuxièmement : pouvoir suivre (et donc conserver) tout ce qui évolue dans la communauté (et, nous l'avons vu, elle évolue très vite!). Troisièmement : une communauté fonctionne beaucoup par l'exemple, et pas seulement celui du fondateur. Nous avons déjà plus d'une centaine de personnes de la communauté qui ont rejoint le Seigneur, certains en odeur de sainteté, et en tout cas tous ont incarné le charisme de la communauté de manière propre. Un des objectifs du service mémoire est donc de savoir



Les bâtiments du service mémoire.

comment ont vécu et comment sont morts des membres plus significatifs.

La tâche du service mémoire est donc essentiellement de récolter les archives, de les conserver et de les rendre exploitables, ce qui est le travail de tout archiviste. Il incombe aussi à ce service de récolter des témoignages - puisque nous avons la chance que la plupart des témoins soient encore parmi nous - par exemple sur les débuts de la communauté, sur son fondateur ou sur un membre décédé, sur la naissance de la communauté dans un pays, sur l'origine d'une branche apostolique. Enfin, nous sommes amenée non seulement à fournir des documents à qui en a besoin, mais aussi à rédiger des notices sur tel ou tel sujet, à partir des archives.

Moyens

Concrètement, la communauté a investi, d'abord, en embauchant une archiviste à plein temps, aidée par des bénévoles.

Nous avons profité de l'espace du château de Chézelles (Indre-et-Loire) à côté de l'Ile-Bouchard. En effet, les paroisses de l'Ile-Bouchard et de ses environs sont confiées depuis 1998 à des prêtres de l'Emmanuel, ainsi que le pèlerinage à Notre-Dame de la Prière, dont le culte public a été reconnu par Mgr Vingt-Trois, le 8 décembre 2001. C'est en vue de l'accueil des pèlerins que la communauté a accepté de reprendre le château de Chézelles, lorsque les Montfortains, à qui il avait été donné en 1936, ont dû le quitter.

¹ Pour plus d'informations, voir le site http://www.emmanuel.info/fra/fr

Le service mémoire dispose actuellement de quatre pièces, dans un bâtiment annexe du château. La première pièce sert de bureau à l'archiviste, la seconde de salle de travail, les deux autres de magasins. Les archives qui arrivent à Chézelles sont entreposées dans les étagères de la salle de travail en attendant d'être traitées.

Le service sera vite amené à s'étendre. D'une part, il faudra aménager un espace pour les chercheurs, qui n'existe pas encore. D'autre part la communauté s'étend géographiquement et ses activités ne cessent de se diversifier. Il naît régulièrement de nouvelles provinces (au sens d'unité géographique de la communauté) et de nouveaux services. Il serait important de centraliser toutes les archives qui en proviennent. Nous avons commencé à expliquer aux différents responsables qu'ils doivent conserver des traces de leurs activités. Les services basés à Paris ont maintenant le réflexe de nous verser leurs archives, mais c'est moins évident pour les provinces et les pays plus lointains.

Nous avons tout de même déjà de quoi occuper nos quatre pièces : entre 350 et 400 mètres linéaires d'archives. Plus de la moitié de ce métrage est occupée par un important fonds audiovisuel. En effet, Pierre Goursat était très soucieux de l'évangélisation par ces moyens. Dès qu'une nouvelle technique apparaissait, il encourageait la communauté à l'utiliser. C'est ainsi que nous avons aux archives plus de 10 000 cassettes audio, environ 2 500 vidéos, 1 300 bandes magnétiques, environ 7 000 photographies papier et 30 000 diapositives (sans compter les photographies numériques!). Nous avons



Une partie du magasin.

aussi quelques films super 8, quelques disques et nous ne comptons pas les CD, DVD, disquettes et autres supports numériques. C'est un trésor inestimable : nous avons par exemple pu découvrir des enregistrements des premières rencontres communautaires dans les années 1970, des engagements des premières consacrées dans le célibat, etc. Nous avons aussi de nombreuses photos de cette période. Quant aux vidéos, à partir de 1981 une équipe a filmé toutes les sessions de Paray-le-Monial, les grands événements comme les rassemblements de jeunes, les missions dans les pays lointains, pour ne citer que quelques exemples.

Méthode de travail

Bien entendu, pour exploiter toutes ces archives, il nous faut les classer et les inventorier. Le traitement est différent pour les archives papier et les archives audiovisuelles.



Les appareils audiovisuels.

Pour les archives papier, nous avons adopté le classement continu. Les versements nous arrivent soit d'une province, soit d'un service (par exemple une branche apostolique), soit d'un membre de la communauté qui, en raison de ses responsabilités actuelles ou passées, a gardé des archives. Au fur et à mesure que nous les classons, nous leur affectons une cote en suivant. A l'intérieur de chaque cote, nous classons et répertorions le versement. Un index permet de retrouver ensuite ce que l'on cherche. On peut aussi rechercher directement sur l'ordinateur à l'aide de moteurs de recherche, ce qui est plus rapide.

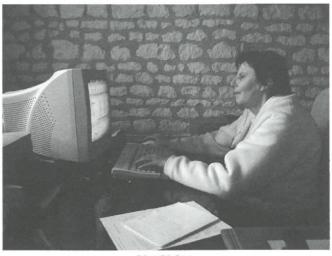
Il y a trois défis pour les archives audiovisuelles : pouvoir les lire, les inventorier, les conserver.

Pouvoir les lire : les cassettes et les vidéos sont quelquefois dans des formats qui ne se font plus actuellement. Cela nécessite d'avoir les appareils adéquats et de les maintenir en bon état. Pour répertorier les documents audiovisuels, nous l'avons fait pour le moment sur informatique. Nous utilisons un logiciel de base de données (FileMaker Pro) et créons une fiche par article (photo, cassette, etc.) Sur chaque fiche, nous notons le plus de renseignements possibles. Pour les conserver, nous avons entrepris de numériser tout ce qui risque de ne plus pouvoir être lu dans quelques années ou bien de s'abîmer (en particulier les vidéos, dont l'image, malheureusement, est déjà souvent dégradée). C'est un travail de longue haleine. Nous avons également des archives numériques : de nombreuses disquettes qui ne sont plus lisibles même lorsqu'on a encore un lecteur propre, ce qui suppose d'avoir à disposition plusieurs générations d'ordinateurs.

Utilisation

La communauté de l'Emmanuel a déjà fait appel au service mémoire de multiples manières. On peut en donner quelques exemples significatifs:

- 1. Nous avons édité la vie de notre fondateur. Ce livre² a d'abord été rédigé à partir du témoignage des premiers membres de la communauté. Pour la réédition, le service mémoire a permis d'une part de vérifier objectivement ce qui était affirmé, d'autre part de trouver des photos pour illustrer le livre.
- 2. Nous avons depuis 1990 une communauté au Rwanda qui est la plus importante numériquement après la France : plus de 400 membres, tous rwandais. Les fondateurs, Cyprien et Daphrose Rugamba, ont été massacrés lors du génocide de 1994, avec d'autres membres de la communauté, dans des conditions qui peuvent les faire considérer comme des martyrs. Les membres de l'Emmanuel au Rwanda ont donné, pendant



L'archiviste.

cette période, et donnent encore, un exemple édifiant de pardon et d'amour fraternel entre les différentes ethnies. Nous avons dans les archives toute la correspondance de Cyprien Rugamba avec le conseil de la communauté, et plusieurs témoignages, en particulier pendant la période du génocide; et nous souhaitons en recueillir encore. Il nous semble très important de pouvoir donner à tous nos frères de la communauté l'exemple de la manière dont nos frères du Rwanda ont vécu le charisme de l'Emmanuel.

- 3. A une réunion de liturgie à Paris rassemblant des jeunes responsables de différentes régions, nous parlions de la louange. C'est une des grâces de notre communauté, que nous nous engageons à pratiquer tous les matins. Les jeunes qui n'ont pas connu les débuts, sont très désireux de revenir au dynamisme des premiers temps mais ils ont souvent tendance à l'imaginer à leur manière. Nous leur avons fait écouter un temps de louange datant des débuts de la communauté, puis nous en avons débattu. Cela a permis de réfléchir de manière très fructueuse sur la manière de renouveler notre louange et sur ce que nous demande le Seigneur aujourd'hui.
- 4. Cette année, le service SOS prière, qui assure une écoute téléphonique de prière vingt-quatre heures sur vingt-quatre, fête ses trente ans et aux prochaines sessions de Paray-le-Monial, il va en être question. Nous avons fourni à l'équipe responsable des documents sur les débuts de ce service. Outre l'aspect

² Catta, Hervé-Marie, Peyrous, Bernard, Le Feu et l'espérance : Pierre Goursat, fondateur de la communauté de l'Emmanuel. Paris, Editions de l'Emmanuel, 2^e édition, 2006, 240 p

anecdotique - et l'aspect sentimental pour ceux qui ont connu les débuts -, revenir à la source permet d'éviter des dérives toujours possibles. Par exemple, nous avons retrouvé un enregistrement où Pierre Goursat explique comment est venue l'idée de lancer ce service, quel était son objectif. Il insiste beaucoup sur l'esprit de prière. Bien sûr, ce fondamental se transmet quand arrivent de nouveaux bénévoles ou quand, comme c'est le cas actuellement, les modalités évoluent. Si l'on n'y prend pas garde, SOS prière peut en effet facilement perdre cet esprit de prière qui fait sa spécificité.

Dans le même but, plusieurs fois, les responsables d'un service nous ont demandé de leur procurer des documents sur l'origine de leur service ou même d'en rédiger l'histoire. Le modérateur actuel m'a demandé aussi un dossier documenté sur un point précis.

de la cause de béatification de Pierre Goursat, notre fondateur, en cours d'introduction. Nous travaillons actuellement à un recueil annoté de ses œuvres, c'est-à-dire, en fait, surtout de ses enseignements lors des week-ends communautaires, dont nous avons retrouvé une centaine d'enregistrements, car Pierre n'a pratiquement rien écrit.

Nous avons également fourni la documentation pour plusieurs thèses ou mémoires sur des sujets touchant à la communauté de l'Emmanuel. Déjà effectués : une publication sur l'histoire juridique de la communauté, un mémoire pour un master en théologie de l'évangélisation sur la formation des laïcs dans la communauté de l'Emmanuel, un mémoire sur l'ecclésiologie de la communauté ; en cours : une thèse sur la théologie de Pierre Goursat et un mémoire de liturgie.

Nous ne sommes qu'au commencement :

Le versement des archives est encore très incomplet. D'une part, il y a beaucoup de lacunes en ce qui concerne les premières années. On peut encore trouver des documents intéressants dans les greniers des premiers membres! D'autre part, nous commençons à faire le tour des provinces et des pays, car, comme nous l'avons vu, la plupart d'entre eux n'ont pas encore le réflexe de conserver des archives et de nous les verser.

 L'exploitation des archives n'en est qu'à ses débuts. Le développement de la communauté dans tous les continents et son insertion dans des domaines de plus en plus nombreux de la vie des hommes, tout cela ouvre de nombreux autres thèmes de recherches, qui pourront rendre service à l'Eglise.

Cependant, malgré l'insuffisance de nos moyens, le service mémoire contribue déjà à répondre aux trois objectifs exposés au départ : permettre à la communauté de l'Emmanuel de revenir sans cesse à sa source, suivre son évolution dans le temps et dans l'espace, et, lui donner l'exemple de la manière dont plusieurs membres, dans différentes circonstances, ont pu incarner son charisme.



L'atelier du biographe : des sources au livre Monique Maunoury. Une disciple de Charles de Foucauld à Ivry¹

Marie-Claire Bergerat et Olivier Marin

¹ Bergerat, Marie-Claire, Marin, Olivier, Monique Maunoury. Une disciple de Charles de Foucauld à Ivry, Paris, éd. Karthala, 2006, 256 p.

otre ambition est de vous introduire dans l'atelier du biographe pour vous montrer concrètement, sur un exemple précis, comment passer de la matière brute des sources à leur publication sous forme d'un livre destiné à un large public.

Quelques mots s'imposent d'abord sur cette existence hors du commun. Née en 1915, Monique Maunoury a été élevée dans un milieu de militaires et à l'ombre de la Grande Guerre : son grand-père, le maréchal Maunoury, était le vainqueur de la Marne; son père colonel meurt en 1926, des suites de ses blessures. Monique suit des études d'infirmière et, quand sa famille monte à Paris en 1935, elle devient cheftaine scoute. C'est à l'automne 1940 que, privée de sa meute de louveteaux, elle découvre à la frontière d'Ivry la « zone » qui ceinturait alors Paris, avec son dédale de ruelles tortueuses, ses baraques faites de bric et de broc, où s'entassent chiffonniers, gitans et immigrés. La détresse des enfants la bouleverse. Elle monte d'abord un petit patronage, puis décide, en 1943, de tout quitter pour vivre complètement, avec et comme eux, dans la zone. Bien vite, sa baraque ne désemplit plus. Monique y reçoit des adultes à la recherche d'une nouvelle famille, qu'elle appelle « Paix et loie ». Y sont aussi recueillis à demeure des enfants confiés là par leurs parents. Elle en élèvera une quinzaine. Des jeunes filles, attirées par la radicalité de son engagement, la rejoignent. Gravite autour d'elle la Cordée,

qui réunit les nombreux amis de tous milieux sur lesquels Monique sait pouvoir compter. Née en marge des structures paroissiales et des mouvements reconnus, Paix et Joie, reçoit cependant le soutien du cardinal Suhard. En 1945, il vient visiter la baraque et assure Monique de sa compréhension : « Nous vous confions cette mission » lui dit-il.



Monique avec le cardinal Suhard dans les impasses à Ivry le 30 juin 1945.

L'après-guerre est l'heure des désillusions. Les services sociaux jugent les conditions de vie trop précaires à Paix et Joie pour élever des enfants et imposent leur dispersion. Beaucoup d'équipières ne tiennent pas non plus le choc dans la zone. Quand le cardinal Suhard meurt en 1949, elles ne sont plus que six et des divergences se font jour. Faut-il vraiment, comme le fait Monique, accueillir le tout-venant, ou plutôt donner la priorité à ceux qui peuvent s'en sortir? Une année de formation dans le Vercors ne permet pas de trancher. Monique rentre seule à Ivry au début de 1952.

Pour nourrir les enfants dont elle a toujours la charge, elle doit travailler à l'usine et traverse alors une grave épreuve dont elle ne sort qu'avec l'aide des Petits Frères de Jésus. Ils lui font comprendre qu'elle est amenée à partager, au milieu des zoniers, ce que Charles de Foucauld a vécu parmi les touaregs. Elle n'en demeure pas moins laïque et n'est affiliée à aucune institution. Ouand Marie-Claire B. la rejoint en 1963, Monique a entre-temps repris un travail dans une usine de caoutchouc, à Ivry. Expulsée de sa première baraque, elle déménage en 1965 sur le plateau d'Ivry, dans une petite maison en bois. Ces années sont consacrées à un rude combat syndical, qui lui vaut d'être finalement licenciée en 1967. Elle accepte cette inactivité forcée et adopte la forme de vie de « Nazareth », chère au Père de Foucauld. Mais en 1975, elle perd ses forces, victime d'un cancer généralisé, et meurt dans sa baraque, entourée de sa famille et de tous ceux qui sont devenus les siens : les gosses qu'elle a élevés et qui viennent avec femme et enfants, ses premières équipières, les Petits Frères de Jésus.

Son existence à tous égards atypique explique, pour une bonne part, la nature des sources la concernant. Celles qui émanent directement de Monique sont plutôt abondantes, mais d'accès et de lecture difficiles, car il s'agit d'écrits de circonstance qui n'ont jamais été conçus pour être publiés. Il y a à cela au moins trois raisons :

BULL. AAEF – N° 71



Monique sortant de l'usine de caoutchouc à Ivry (entre 1960 et 1967).

C'est d'abord que Monique s'est trouvée immergée dans un univers qui évoluait en marge de la légalité et pour qui la chose écrite était étrangère, voire suspecte; on ne s'étonnera pas que Monique n'ait pas acquis de titre de propriété! Plus encore, à lvry, sévirent longtemps le froid et la faim. Les urgences vitales étaient si pressantes qu'elles accaparaient le temps et les énergies. Dans ces conditions, lire exigeait un gros effort ; écrire représentait a fortiori un luxe. Pour en trouver le moyen, Monique a dû mettre à profit ses rares heures perdues, qu'elle prenait surtout sur ses nuits. Dès qu'elle a eu, à partir des années 1960, un peu plus de temps et de confort, elle a certes entrepris de lire et d'annoter l'Ancien Testament, puis constitué une petite bibliothèque à l'intention des hôtes de Paix et Joie. Mais il n'était pas question pour elle de s'abstraire de la zone, sous prétexte de littérature. Si elle prit la plume, ce le fut presque toujours dans le feu de l'action, aiguillonnée par la nécessité.

En second lieu, alors que les institutions sont, pour des raisons administratives et juridiques, de grosses productrices de textes, une personne privée éprouve moins le besoin de mettre en forme et en normes écrites ce qu'elle vit. Monique et ses équipières ont bien cherché, un temps, à structurer leur vie communautaire; elles ont même, à la demande de la hiérarchie ecclésiastique, esquissé une règle, mais le projet n'a pas fait long feu. Toute idée d'organiser son action dans la durée a alors quitté Monique et, avec elle, se sont éloignés ses projets de transmission écrite.

Enfin, le tempérament de Monique a pu jouer dans le même sens. Personnalité forte, elle était naturellement réfractaire aux contraintes de l'écriture qui fixe et fige le mouvement spontané de la vie. Avant même de gagner la zone, Monique n'avait rien d'une intellectuelle; et quand elle se mit à l'école du Christ, elle le fit en cherchant à l'imiter en acte, et non à coup de discours dont elle craignait qu'ils ne fissent illusion. Elle n'a jamais tenté de théoriser ce qu'elle faisait, ni même de se justifier. Chez elle, la vérité d'un engagement radical primait. Se vérifie là en Monique cette sorte de loi historique qui veut que plus une figure fondatrice est charismatique, moins le recours à l'écrit s'avère nécessaire.

Monique n'a donc pas laissé d'œuvre à proprement parler, mais quelques textes d'ordre essentiellement pratique :

1°/ De juin 1942 à Noël 1949, Monique a publié les numéros de L'Etape, un bulletin de liaison ronéotypé et adressé à un rythme bimensuel à tous ses amis, qui s'étaient regroupés dans la Cordée. Elle y donne des nouvelles des uns et des autres, réclame de l'aide quand la nécessité s'en fait sentir, livre aussi les méditations que lui inspirent l'Evangile et ses résonances à Ivry. L'Etape a donc surtout pour fonction de consolider l'unité d'un mouvement bigarré, dispersé aux quatre coins de la France, handicapé par les difficultés de communication du moment et déjà confronté à des tiraillements internes. Ces bulletins sont précieux parce qu'ils racontent à chaud les débuts de Paix et Joie. Mais, ils posent souvent un problème d'attribution : beaucoup ne sont pas signés, et même s'ils ont sans doute été relus par Monique, tous ne sont pas de sa main. Ils sont, de surcroît, destinés à un cercle étendu, qui n'était pas nécessairement très au fait de la vie à lvry. La rançon en est que Monique s'efface presque toujours derrière Paix et Joie et la vie d'équipe.

2°/ Monique a ensuite laissé des semainiers, couverts d'innombrables mentions de rendez-vous et de dates, qui montrent bien l'impressionnant tohu-bohu d'urgences dont Paix et Joie était chaque jour saisi. Elle tenait aussi des carnets sur lesquels elle reportait les actions à mener pour chacun. Toutes ces brèves mentions ont pu nous aider à établir la chronologie des événements les plus marquants, à débrouiller l'écheveau de ses amitiés et à recons-

tituer la trame quotidienne de sa vie. Mais ces agendas, qui ne concernent que la fin des années 1960 et le début des années 1970, étaient naturellement trop lapidaires et trop factuels pour en dire long sur Monique.

3°/ Toute autre est la correspondance de Monique. De la fin des années 1930 jusqu'à sa mort, Monique a écrit une multitude de lettres aux quelques 1 300 personnes de sa connaissance. Ce corpus épistolaire est, dans les faits, très disparate. La majorité de ses missives sont des ordres de bataille donnés aux équipières, des demandes d'appui d'ordre médical ou socioprofessionnel, des remerciements - faut-il préciser qu'avant 1969, le téléphone n'existait pas à Paix et Joie et que la relation épistolaire en tenait lieu? Signalons aussi les innombrables cartes de vœux qu'elle prit l'habitude d'écrire chaque année au début de l'Avent ; elle y inscrivait une courte méditation, comme elle aimait aussi en écrire sur les images pieuses qu'on avait alors coutume d'échanger lors d'événements particuliers. Plus rares sont les billets dans lesquels Monique se confie : il s'agit alors de lettres adressées soit aux hôtes de Paix et Joie que le hasard de la vie a plus ou moins longuement éloignés, soit aux équipières dont elle était proche, ou bien encore à des prêtres ou à des religieux qui l'ont accompagnée, en particulier le Petit Frère de Jésus René Page, à partir de 1953. La difficulté réside ici dans le fait que ses destinataires ne les ont pas nécessairement conservées,

quand ils ne sont pas décédés en les emportant dans la tombe. Seule une infime partie de la correspondance de Monique nous a donc été accessible. Nous n'avons pu reconstituer l'intégralité de ses échanges épistolaires qu'avec trois correspondants. Pour le reste, nous ne disposions que des lettres reçues par Monique, telles les réponses du Petit Frère René, en filigrane desquelles il nous a fallu essayer de deviner quelles avaient pu être les interrogations ou les attentes de Monique.

4°/ A vrai dire, un tel exercice aurait été vain, si nous n'avions pu recourir par ailleurs à ses notes de retraite. En effet, Monique a mis par écrit le fruit de ses jours de désert et des retraites qu'elle a faites chaque année, à Ivry même ou auprès des Petits Frères, de 1949 à sa mort en 1975, quand elle les a transmises in extenso à Marie-Claire. Nous avons bénéficié là d'une source de premier ordre, remarquable par sa continuité et par son exigence de sincérité. Encore n'était-elle pas immé-

diatement utilisable: Marie-Claire a dû user ses yeux à déchiffrer une écriture fine et rapide, réécrire des passages obscurs à force de concision et classer des textes pas toujours bien datés. Il ne fallait pas non plus s'arrêter à l'apparente spontanéité de Monique, mais tenir compte de l'écho, dans ses notes, des prédications qu'elle

entendait, des lectures qu'elle faisait, dépasser le langage convenu de l'époque et décrypter, derrière les résolutions répétées d'année en année, d'éventuels déplacements d'accent. A ce prix, s'est dégagée la cohérence d'un itinéraire spirituel fait, non de ruptures, mais d'approfondissements, de refondations successives.

Tous ces témoignages de première main avaient donc été écrits sur le vif. Leur proximité temporelle avec les événements constituait, d'un côté, un gage de véracité, mais leur dispersion pouvait, de l'autre, laisser implicites des raisons qui, bien souvent, ne se découvrent qu'au terme d'un long travail de mûrissement. Or, sur ce point, les épreuves donnèrent à Monique l'occasion de s'engager dans une démarche rétrospective et de relire sa vie : très tôt, sans doute dès son séjour à Rencurel, elle fit le récit de ses premiers contacts avec les gosses de la rue et des débuts si exaltants de Paix et loie. Etait-ce de sa part s'abandonner au simple plaisir de raconter? Vou-



Un groupe de « ses » enfants rue Marcel Lamant à Ivry (mars 1973). Au centre, celui qui, bien des années auparavant, lui avait lancé : « T'as qu'à rester avec nous ! »

lait-elle par là mettre au net, décanter ses choix fondateurs, sur la légitimité desquels s'interrogeait son équipe ? Toujours est-il qu'elle consigna ces récits dans un petit classeur, avec certaines des paroles que lui avait adressées le cardinal Suhard. Elle y attachait une telle importance qu'elle ne s'en séparait jamais et qu'elle s'y reportait, comme pour vérifier sa fidélité à l'appel qu'elle avait reçu. Elle fit de même plus tard en réunissant les lettres qui l'avaient marquée et en relatant par écrit son licenciement.

Puis en 1973, elle accepta de donner un entretien à un de ses amis, Jean Marchand. Elle lui présenta ses voisins, lui expliqua le sens de sa présence à lvry et surtout, raconta à bâtons rompus l'histoire de Paix et Joie, en relevant les points forts, en condensant la chronologie, et en suggérant les réajustements. Cette interview fut enregistrée et elle allait nous servir de fil rouge. Elle ne pouvait cependant pas suffire à combler les nombreux blancs et risquait de simplifier à l'excès la complexité de certaines situations. Il nous fallut donc partir à la chasse de témoignages externes.

Du vivant même de Monique, quelques témoins avaient écrit sur elle. Nous disposions d'abord de deux articles que l'hebdomadaire *Témoignage Chrétien* avait consacrés à Paix et Joie en 1946 et en 1947. Nous avions surtout - et pour cause - les notes que Marie-Claire B. prit tout au long de son compagnonnage avec Monique et qui en éclairent au plus près la personna-

lité. Faute de pouvoir ou de savoir l'exploiter, nous avons en revanche écarté une pièce de théâtre humoristique due M. Coloni, dans laquelle sont croqués des personnages et des anecdotes du Paix et Joie des années 1940 : l'écran de la fiction, son caractère codé en rendaient l'interprétation hasardeuse. Enfin, les archives de l'archevêché de Paris auraientelles pu nous

apporter des renseignements sur Paix et Joie, notamment sur les atermoiements de la hiérarchie ecclésiastique au lendemain de la mort du cardinal Suhard? A vrai dire, plusieurs prêtres de notre connaissance, dont Mgr Charles Molette, avaient été partie prenante de cette histoire mouvementée et ont pu nous en rendre compte. De manière peut-être contestable, nous avons préféré ne pas nous lancer dans une recherche que nous redoutions longue et aléatoire.

En dehors de ces sources textuelles, quelles autres ressources pouvions-nous exploiter? Les lieux mêmes où Monique a passé sa vie à lvry, ne nous étaient d'aucun secours. Après celle de la rue Barbès, la baraque de la rue Marcel Lamant a été rasée en 1984



Monique devant sa baraque rue Barbès à Ivry en 1964.

comme la plupart des pavillons alentour, et les gens relogés. Rien dans le paysage ivryen ne conserve donc la trace de ce que fut Paix et Joie. Monique a partagé là le destin des pauvres, dont le souvenir s'estompe plus vite que d'autres par manque de continuité patrimoniale et de reconnaissance sociale.

En revanche, il subsiste de Paix et Joie des centaines de photos, dont beaucoup ont été prises par la première équipière de Monique, Madeleine Deboissy, qui travaillait dans un labo photo; Marie-Claire prit ensuite le relais. Monique les avait classées dans des albums et réparties par grandes séries chronologiques, depuis l'organisation de sa troupe scoute jusqu'aux colonies de vacances à Rencurel, en passant par la visite du car-

dinal Suhard ou les premières communions des uns et des autres. Monique aurait voulu y ajouter des légendes et en faire cadeau aux enfants qu'elle avait élevés si la mort ne l'en avait empêchée. Cette iconographie foisonnante est d'une valeur inestimable, qui n'est pas seulement d'ordre affectif, mais bel et bien documentaire, puisqu'elle seule permet aux jeunes générations, n'ayant aucune idée de ce qu'était la zone, de visualiser l'environnement physique et humain de Paix et Joie.

Restaient les sources postérieures à Monique, qui sont d'un maniement plus délicat, tant le travail de la mémoire s'avère nécessairement sélectif et orienté. Quelques mentions fugitives se trouvent en marge des autobiographies du Petit Frère René Voillaume, du P. Y. Daniel ou bien encore de Pierre Souyris; Christine de Boismarmin y fait également allusion dans sa biographie de Madeleine Delbrêl. Beaucoup plus riche est la plaquette due à une amie de Monique, Hélène

riche est la plaquette due à une amie de Monique, Hélène cita librem questionna

Monique avec un enfant dans les bras.

Vigié, qui la connut au centre de formation professionnelle à Vitry et qui rédigea, dès 1976, un long texte en sa mémoire. Son apport essentiel pour nous est qu'elle y cite longuement des lettres qui nous auraient été autrement inaccessibles.

Tout ceci demandait à être complété, précisé. Si la période à partir de 1963 était familière à Marie-Claire B., si la documentation narrait en détail les années 1940, la jeunesse de Monique, ainsi que son travail en usine dans les années 1950, nous échappaient encore largement. Il nous manquait également le point de vue des nombreuses personnes dont elle avait partagé la vie et qui avaient tant compté pour elle.

Privilège de l'histoire immédiate, des enquêtes furent menées pour y suppléer. Ce travail de collecte se fit en deux temps. En 1976-1977, soit dans les mois qui suivirent immédiatement la mort de Monique, Marie-Claire B. sollicita librement, sans imposer de questionnaire-type, le témoi-

gnage écrit de chaque ami de Monique. Outre les centaines de réponses qu'elle recut, elle procéda à l'interview des témoins qui avaient été les plus intimes avec Monique à ses débuts à Ivry. Puis en 2001-2003, guand nous nous sommes ensemble attelés à ce livre. donc avec un recul de près de trente ans, nous avons

complété l'enquête auprès de la famille de Monique, de ses frères notamment, et de ses soutiens les plus proches. Il va sans dire qu'avant de publier tout ou partie de ces témoignages, nous avons demandé leur accord aux auteurs. A leur demande, et pour respecter le secret auguel chacun a droit, nous avons dû - heureusement, de manière exceptionnelle changer quelques noms et, s'ils ne les ont pas eux-mêmes divulgués, passer sous silence des événements douloureux, même quand cela risquait de nuire à la juste compréhension des difficultés rencontrées par Monique. D'autres coupes ont été nécessaires, plus drastiques. Beaucoup de ces témoignages se recoupaient. Il a donc fallu déterminer lesquels privilégier. D'emblée s'est imposé le critère de la plus ou moins longue familiarité avec Monique et, nous avons en ce sens donné la préférence aux personnes dont Monique avait partagé la vie dans la zone, quitte à mettre en forme leur témoignage : périlleux exercice que de gagner en lisibilité sans sacrifier la saveur de l'oralité! Mais il était essentiel, au regard de la vie de Monique elle-même, que leur parole si souvent mise sous le boisseau puisse être entendue.

Que nous ont apporté ces témoignages ? Plus que des informations nouvelles, ces témoins ont confirmé et détaillé ce que nous savions déjà par ailleurs. Il nous est même arrivé de constater qu'ils confondaient parfois allègrement les faits ou les années. Il faut aussi prendre garde aux distorsions de la

BULL. AAEF – N° 71

reconstruction mémorielle, qui tend à projeter sur le passé des enjeux, pour une bonne part, anachroniques. C'est ainsi que les travailleurs sociaux, méditant en 2004 sur l'histoire de Monique, en venaient à discuter des mérites du bénévolat par rapport à la professionnalisation ultérieure. L'Eglise n'y échappe pas non plus : nous avons mis en route ce livre au moment où le diocèse de Créteil préparait le quarantième anniversaire de sa création et cherchait des figures fondatrices en qui se reconnaître. Le procès de béatification de Madeleine Delbrêl venait d'être ouvert. La question des relations entre Monique et Madeleine, de leurs charismes respectifs, qui ne se posait pas quelques décennies plus tôt, était devenue brûlante.

Avec les réserves que nous venons d'indiquer, ces témoignages se sont pourtant révélés irremplaçables dans leur fraîcheur. Du tréfonds de la mémoire ont émergé des gestes, des paroles, des petits riens assez significatifs pour faire passer quelque chose d'une présence personnelle. Exemple parmi tant d'autres, Jean Millet, un ancien camarade d'usine de Monique, alors que nous achevions notre livre, a éprouvé le besoin de préciser comment, un automne à l'atelier, la conversation s'était engagée sur le sens de la Toussaint et du fleurissement des tombes familiales. Un ouvrier se plaignait du prix des chrysanthèmes. Monique avait alors fait dire à ses camarades combien il était important de se rappeler qu'on avait eu des parents, des amis, sans qui on n'était rien. Et Jean

Millet de conclure que cela avait été un moment très intense, une des rares fois où il s'était dit quelque chose de profond venant du cœur des ouvriers. presque comme une prière. Plus de cinquante ans après, nous revenait ainsi, dans toute sa puissance suggestive, la capacité de Monique à libérer la parole et à extraire de chacun le meilleur.

Comment alors faire

de ces parcelles d'histoires une histoire unifiée, un livre? Le premier travail a consisté à établir, par le recoupement des sources, les faits et à en proposer une chronologie fiable. Puis il a fallu chercher, dans une vie en apparence si immobile, des inflexions. Celles-ci ont été dictées par des événements extérieurs : le cri d'un gosse abandonné « T'as qu'à rester avec nous » en 1943 ; le désaveu qui lui a été infligé en 1951 après la mort du cardinal Suhard; la démolition de sa baraque et le déménagement rue Marcel Lamant en 1965. A chaque fois, Monique a su interpréter ces imprévus et y découvrir la volonté de Dieu sur elle. En 1943, elle décide de tout guitter : c'est le temps de l'engagement. En elle accepte de se dessaisir de son œuvre : c'est l'heure de l'épreuve ; en 1965, et surtout après son licenciement en 1967, elle assume la fidélité aux exigences d'une vie ivryenne toute ordinaire - ... si

l'on peut dire - : c'est le second

appel. Se sont ainsi dégagées



Monique allant à la rencontre d'un visiteur rue Marcel Lamant à Ivry (1967).

quatre parties qui sont, par la force des choses, d'inégale longueur, tant le nombre et la qualité des sources varient selon les décennies. Mais nous ne visions pas à l'exhaustivité. Nous avons notamment préféré « zoomer » sur le portrait d'un des cinquante-deux filleuls de Monique, sur les conditions de travail à l'usine, ou encore sur tel verset de l'Ecriture qu'elle n'a eu de cesse de faire passer dans sa vie. Enfin, nous avons jugé bon d'ajouter à l'ensemble un épilogue pour faire ressortir l'actualité de Monique et sa capacité d'inspiration.

Le résultat a la forme, non d'une narration continue comme dans une biographie classique, mais d'un récit à plusieurs voix. Chaque chapitre s'ouvre par un extrait, imprimé en italique pour le mettre en valeur, de l'entretien de Monique avec Jean Marchand. Suivent, écrits en plus petits caractères, les témoignages puisés à des sources diverses. Enfin, pour que l'ensemble soit fluide, nous avons intercalé nos propres commentaires, de

manière à mettre en perspective les extraits, à les relier les uns aux autres, et le cas échéant, à apporter des précisions complémentaires. Pourquoi avoir choisi une telle présentation ? Nous tenions d'abord à ne pas séparer le spirituel du reste. Parler de la foi de Monique sans parler de sa vie aurait été la trahir, car chez elle, les deux étaient si profondément unies que l'une ne pouvait s'éclairer que par l'autre. Voilà pourquoi nous avons entrelacé les notes spirituelles de Monique avec son quotidien, qui, si terre à terre et si cru soit-il parfois, en reçoit sa lumière d'éternité. Nous entendions également restituer la diversité des regards et des relations. Monique s'adressait à toute personne comme à un être unique, de sorte qu'il

nous fallait absolument préserver ce que chaque histoire individuelle a d'irremplaçable. Autant dire que notre biographie de Monique Maunoury est collective, car peuplée de tous ceux qui l'ont côtoyée : nous espérons que se réfléchit ainsi au fil des pages et des divers points de vues, comme dans un miroir à facettes, le visage, à la fois singulier et multiple, de Monique.

Un dernier mot sur la manière dont nous avons écrit ce livre à quatre mains. Nous arrivions chacun avec des compétences et une histoire différentes. Marie-Claire B. apportait non seulement les sources qu'elle avait patiemment collectées, mais aussi l'acuité d'un regard affiné par douze années de compagnonnage avec

Monique et par des liens inentamés avec tous ceux qui forment, encore aujourd'hui, la famille de Paix et Joie. Olivier M., qui n'a pas connu directement Monique et qui est médiéviste de formation, a pu faire bénéficier Marie-Claire de sa maîtrise du traitement des sources et de l'écriture de l'histoire. Nous ne sommes pas sûrs que travailler ainsi à deux soit nécessairement un gain de temps, mais cela permet de se corriger mutuellement, de se dépouiller des limitations imposées par les origines, l'âge, le tempérament de chacun, et, au total, de gagner en profondeur. Nous serions des auteurs comblés si un peu du bonheur que nous avons éprouvé à travailler ensemble se laisse percevoir à la lecture!



Organisation d'une exposition à partir des Archives Lasalliennes. Les Frères des Écoles chrétiennes dans les guerres, de 1870 à 1945

> Magali Devif Directrice des Archives Lasalliennes

es services d'archives ont pour but de recevoir, classer et conserver les documents. Une autre de leurs missions est la communication. De nombreux lecteurs viennent consulter des documents mais ils se limitent au cadre strict de leur recherche (recherche personnelle, formation, publication).

Il est bon aussi de leur préciser que les services d'archives des congrégations religieuses ne conservent pas seulement des documents « religieux » (textes sacrés, prières,...). Les congrégations se sont formées souvent pour répondre à des besoins : ordre enseignant, hospitalier, aide aux pauvres, etc. Ces missions apparaissent à travers les documents et forment donc des sources inédites. De plus, les congrégations, existant depuis parfois plusieurs siècles, ont participé et contribué à la grande histoire.

Nos services d'archives font l'objet d'une méconnaissance de la part du public, due en partie à notre manque de communication et à notre statut de services d'archives privées.

L'exposition est donc un bon moyen de communication pour montrer la variété et la richesse de nos fonds au public. Elle permet de présenter de nombreux supports en donnant des informations. Elle peut être d'envergure différente (un à plusieurs documents) et de durée variable (quelques jours à plusieurs mois). Pour organiser une exposition, voici les étapes à suivre.

1° / Choix du thème

Il dépend en partie de la volonté du service, de l'institution auquel nous appartenons (congrégations, diocèses ou autre). Il peut être aussi le fait de l'attente supposée du public : commémoration d'un événement local ou national (mai 68, 90e anniversaire de l'Armistice de 1918), commémoration d'un événement interne au service ou à l'Institution, support à un cycle de conférence ou un colloque.

Avant toute chose, il est bon d'avoir une vague idée de ce qui pourra illustrer l'exposition. Si la volonté est de présenter nos fonds, il faut avoir un nombre assez important de documents provenant directement de nos archives. Dans le cas de la présentation d'un seul document, il est bon de préciser s'il y a d'autres sources sur le sujet dans nos fonds.

Le fait de traiter un événement national pour des services d'archives privées peut être très intéressant pour le passionné ou le chercheur, qui trouvera des sources inédites et donnera une vision plus particulière de celle, officielle et administrative, des archives publiques.

Le sujet peut donc être exploité de diverses manières. Pour le cas des Archives Lasalliennes, le choix de l'exposition s'est fait par deux événements importants. D'une part, ma visite chez les Sœurs de Saint-Joseph de Lyon (septembre 2007) où Sœur Marie-Laure m'a présenté des lettres de soldats dont les sœurs étaient les marraines. L'autre événement fut l'année 2008 avec les 90 ans de l'Armistice de la première guerre mondiale.

Le choix de faire une exposition sur la guerre s'est fait assez simplement. Ayant peur de n'avoir pas assez d'éléments pour illustrer la Première Guerre mondiale, j'ai voulu montrer les frères dans les guerres de 1870-1871, 1914-1918 et 1939-1945. Le choix des trois guerres me semblait assez logique car elles sont très liées l'une à l'autre.

Le choix du thème peut être plus restrictif (sur une guerre ou sur un thème plus précis : la résistance, la déportation des religieux, une communauté sous l'Occupation, etc.). Le choix du sujet dépend surtout des sources documentaires, de la place disponible pour présenter l'exposition et aussi du public visé.

Le thème se définit par un titre. Celui-ci ne doit être ni trop long, ni trop compliqué mais assez explicite. Le titre est essentiel, il doit définir l'exposition et être avant tout attractif. Nous avons déterminé le titre définitif seulement lors de la conception de l'affiche.

La volonté était pour cette exposition d'attirer un public assez large pour faire connaître le service et mettre en avant nos archives. Le but était aussi de travailler avec les établissements scolaires, un questionnaire a donc été élaboré sur l'exposition et les archives. Trois classes (4e et 3e) sont venues voir l'exposition, avec visite couplée du service des Archives Lasalliennes.

2° / Recherche et prospection dans les fonds d'archives

Tout dépend que ce que l'on souhaite présenter : un seul document ou un thème plus vaste avec une série de documents. Même si toutes les sources ne proviennent pas du service, il faut avoir un minimum de matière/support.

BULL. AAEF – N° 71



Vue partielle de la salle d'exposition.

Prenons d'abord le cas de l'exposition d'un seul document. Celui-ci peut être présenté pour la particularité du document (enluminures, édition rare, écrit d'un fondateur, etc.) ou lors d'un événement pour le service (acquisition d'archives, restauration d'un document, classement d'un fonds par exemple).

Ce genre d'exposition est facilement réalisable. Il ne demande pas beaucoup de moyens matériel et humain ; il est renouvelable souvent et, il demande peu de recherche (présentation du document et sources complémentaires).

Pour une exposition plus vaste, la recherche demandera davantage de temps et de moyen. Donc, il faut faire la prospection relativement à l'avance. La prospection sert à faire : la liste des documents sur le thème choisi, l'état des livres et ouvrages généraux sur le sujet, la liste des objets et du mobilier se rapportant à l'exposition.

Pour effectuer la prospection, il faut : recourir aux inventaires des fonds pour lister les cotes correspondantes au sujet et rechercher directement dans les boîtes lorsqu'il n'y a pas d'inventaires.

La prospection s'avère très utile, elle donne une vision plus précise des sources et permet de mettre à jour les sous-thèmes de l'exposition. Ceux-ci sont utiles pour détailler un peu plus le thème et mettre en lumière certains aspects plutôt que d'autres. Dans une exposition, il n'y a pas l'obligation de tout montrer et de tout traiter. Il faut juste illustrer des idées par des documents et que celles-ci soient mises dans une suite logique (fil

conducteur) sous forme de panneaux et de vitrines. Lorsque l'on expose sur plusieurs périodes, il est bon de faire une liste par période soit sur des feuilles différentes, soit en faisant des colonnes (une colonne par période).

La recherche ne se limite pas aux documents papiers (écrits, photographies, etc.), il faut aussi répertorier les objets et autres supports qui donnent du relief. On peut aussi passer un document sonore ou vidéo pour illustrer un thème ou créer une ambiance.

Pour le cas des Archives Lasalliennes, voici les thèmes qui ont pu être développés sur la guerre de

1870 suite à la prospection : chronologie générale ; l'institut face à la guerre (notamment relation entre le Supérieur et le Ministre de la guerre), le Frère Néthelme (portrait d'un Frère brancardier mort lors de la bataille du Bourget), les champs de bataille, les Frères pendant la Commune de Paris, les ambulances, les conséquences de la guerre.

Le choix des sous-thèmes demande un temps de réflexion important, ainsi que l'agencement des documents. Il faut aussi prendre en compte d'autres paramètres qui sont le lieu d'exposition, le matériel disponible et les conditions de conservation et de sécurité lors de l'exposition publique.

3° / Localisation et besoin matériel

Le choix du lieu dépend des moyens, matériels et financiers, dont on dispose. Voici quelques critères à prendre en compte :

Accessibilité :

Le lieu d'exposition doit répondre aux normes d'accès et de sécurité en vigueur pour recevoir du public (sortie de secours, accès aux handicapés et alarme incendie). Il faut aussi penser à un lieu accessible aux véhicules, proche des transports en commun et avec des places de stationnement à proximité.

Situation:

L'exposition peut avoir lieu dans les locaux d'archives ou dans une salle « appropriée » à l'ex-

térieur. Concernant les Archives Lasalliennes, une salle d'exposition a été prévue lors la conception du bâtiment, cependant, la salle de lecture a été aussi utilisée. Lorsqu'aucun espace n'a été prévu, l'exposition peut être installée dans le hall, dans une salle de conférence ou de travail.

A l'extérieur, il faut une salle appropriée, mais doivent alors être prises en compte les contraintes liées à la disponibilité et à la location de la salle.

Surface:

Elle doit être proportionnelle à l'ampleur de l'exposition. Il faut assez d'espace pour circuler entre les panneaux et vitrines (pas d'entassement) mais pas trop d'espace non plus (présentation d'un document dans une salle de 100 m²). L'agencement des vitrines et panneaux est donc primordial, il permet d'estomper cet effet de vide ou de cloisonnement.

Besoins matériels :

Pour une exposition, il faut disposer de matériel pouvant recevoir des documents de forme et de taille différentes et des objets plus ou moins volumineux. La mise en place et la confection de panneaux peuvent se faire par des spécialistes (scénographe, réalisation de panneaux et vitrines sur mesure), tout ceci demande quand même un cahier des charges très détaillé et un coût important. Il n'y a souvent pas de budget alloué aux expositions dans nos services donc, il faut faire avec les moyens du bord. Aux Archives Lasal-

liennes, nous disposons d'un peu de matériel, qui n'a pas été acheté mais récupéré. Voici le matériel utilisé : huit panneaux pour afficher des documents, cinq vitrines armoires vertes, une vitrine haute en verre, quatre vitrines sur tables confectionnées par les Frères - tables récupérées auxquelles ont été ajoutées un encadrement en bois puis un couvercle en plexiglas acheté -.

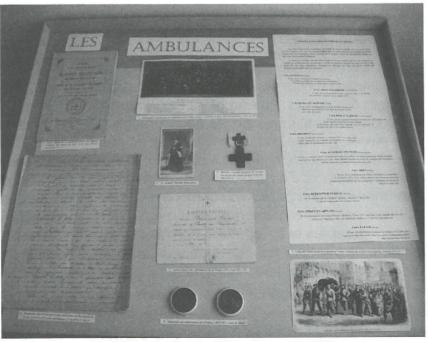
Pour des expositions régulières, il est souhaitable d'investir dans du matériel spécifique et adapté.

Aux Archives Lasalliennes, nous avons une salle prévue pour les expositions, il a fallu cependant utiliser la salle de lecture. A partir des sources et du choix des sous-thèmes, nous avons

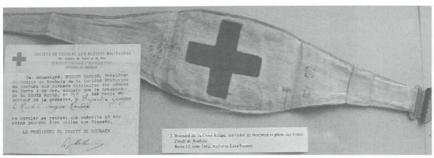
pu élaborer l'agencement approximatif de l'exposition pour voir l'espace dont nous aurions besoin. Il a fallu aussi répartir le matériel pour illustrer les trois périodes de guerre contenues dans notre thème d'exposition. Nous avons pu grâce au mobilier commencer la simulation de la mise en scène. La mise en place s'est faite sur papier par des croquis puis physiquement par l'agencement des vitrines et des panneaux. Cette simulation est essentielle, elle permet de voir si l'espace sera suffisant et si le cheminement global est logique (circuit).

4° / Choix des documents et mise en place

Le contenu doit être élaboré, défini et travaillé. Pour revenir concrètement à l'exposition, il faut reprendre la liste des documents réalisée lors de l'inventaire des sources. Les archives représentent le cœur de l'exposition mais elles doivent être agrémentées d'autres pièces pour donner de la vie et du relief (médailles, tableaux, uniformes, etc.). Chaque sous-thème doit être illustré de documents explicites intéressants sur le fonds (contenu) et sur la forme (diversité, aspect esthétique). Si les documents ou objets présents dans le service ne satisfont pas l'illustration des thèmes retenus, il est possible de faire appel à d'autres services pour des prêts (archives, musée, bibliothèque). Cette solution est souvent utilisée, elle présente cependant des désagréments : conditions de sécurité, assurances, et transport. Le choix des documents reste à l'appréciation personnelle, il faut prendre en compte cependant certains paramètres :



La vitrine consacrée à l'ambulance de guerre en 1870.



Brassard d'ambulancier pendant la Grande Guerre.

- l'état du document : le document ne doit pas être trop abîmé, l'exposition sur la longue durée ne doit pas altérer son état d'origine. Des restaurations peuvent être envisagées pour l'occasion. Des copies peuvent être réalisées et exposées à la place. Ne surtout pas présenter un document endommagé, la conservation du document prime toujours sur son exposition.
- la pertinence du document : le document doit être exposé pour l'intérêt qu'il présente. Il doit aider à la compréhension ou contribuer à l'illustration du thème.
- la diversité des supports : l'exposition de plusieurs documents ne veut pas dire plusieurs documents identiques. Le but de l'exposition est de montrer la diversité des fonds. Il n'y a aucun intérêt à étaler des dizaines de registres, ni même dix fois la même médaille. Cet étalage sera assimilé à un remplissage de vitrines plutôt qu'à une présentation réfléchie, ordonnée et travaillée. La diversité des documents rythme l'exposition et évite la monotonie.
- l'alternance des supports : il faut savoir agencer les vitrines et les panneaux en intercalant les textes, les images, les objets pour que l'ensemble visuel soit attrayant.

Pour la présentation des documents, il n'y a pas l'obligation de mettre des originaux, il est possible d'utiliser des copies. Aux Archives Lasalliennes, des copies ont été mises sur les panneaux car il n'y a pas de système d'attache ni de vitre de protection. Elles ont été réalisées à partir du photocopieur-scanner et d'un appareil photo numérique puis imprimées sur papier standard. Le rendu est meilleur par fichier numérique que par simple photocopie (plus nette et moins sombre). Il est possible de plastifier les copies pour les conserver et éventuellement les réutiliser.

Petit conseil, lorsqu'un document est extrait de son dossier, pensez à indiquer sa cote au crayon de papier, au dos, sans appuyer, et penser à mettre également un fantôme. Comme pour l'agencement général, il est bon de faire des simulations, les panneaux et vitrines ne doivent pas être trop vides ou trop remplis. Il faut laisser assez d'espace pour mettre chaque document, le titre du panneau ou de la vitrine et aussi les légendes.

Chaque panneau ou vitrine doit être doté : d'un titre qui doit rester court et être précis, d'un texte ou résumé afin de donner des renseignements sur une situation ou une période, de documents (texte, image, objets,...) pour illustrer le thème correspondant, et, de légendes qui mentionnent toutes les informations concernant le document lui-même.

La légende doit aussi comporter certaines informations essentielles : le titre du document ou son analyse, sa date (même approximative ex : « XIX e s. », si inconnue préciser « s.d. »), sa cote ou l'indication du fonds où il est conservé, son lieu de conservation (Archives Lasalliennes, Bibliothèque municipale...).

D'autres indications peuvent être ajoutées comme: le nom de l'auteur du document (s'il est connu), le type de support/typologie (carte postale, manuscrit, photographie, etc.), la technique employée (huile sur toile, pastel,...), le fait que le document soit un original ou une reproduction, ses dimensions (notamment pour les objets, tableaux, etc.).

Il est important pour le visiteur d'avoir des informations sur ces documents et objets exposés, il pourra demander aux services adéquats de voir les originaux ou de demander des reproductions.

Dans la mise en place ou dans l'agencement des panneaux, il faut aussi penser au code couleur ou à conserver une certaine harmonie. Aux Archives Lasalliennes, les chronologies générales ont été réalisées sur des panneaux (papier canson bleu) pour chaque période et à chaque date correspondait un papier (couleur crème, date en rouge, explication en noir). La police d'écriture est restée identique pour garder l'uniformité. Le visiteur peut ainsi se repérer plus facilement grâce à cette présentation.

5° / Conditions de conservation et de sécurité

Lors d'une exposition, les objets et documents sont accessibles à un large public. Des normes sont à respecter tant du point de vue de la conservation que de celui de la sécurité.

La présentation de documents impose la prise en compte de certains paramètres, tels que la luminosité, la température, le taux d'humidité. Comme pour la conservation dans les magasins, ces paramètres doivent être respectés au mieux. L'exposition prolongée d'un document dans un environnement différent de sa conservation habituelle peut le dégrader très rapidement. L'environnement général dans les salles d'exposition est plus instable que dans les magasins de conservation donc, il faut être plus vigilant.

Voici quelques points à vérifier :

la luminosité: les documents ne doivent pas être exposés de manière continue et prolongée. La lumière doit être contrôlée suivant les taux recommandés¹. Si la salle dispose d'un nombre important de fenêtres, il faut penser à mettre des rideaux pour éviter la lumière et les changements de température. La lumière a une action néfaste à lá fois sur le papier et sur l'encre. D'une part, elle fait jaunir le papier et le rend plus fragile, d'autre part, elle efface l'encre.

la température et l'humidité : il faut maintenir le plus possible un environnement stable. Il faut éviter les chocs thermiques et contrôler régulièrement la température et l'humidité. Il est recommandé de maintenir une température globale de 18° C (+/- 2) et une hygrométrie de 45 % (+/- 5). Il s'agit de chiffres globaux qui ne prennent pas en compte la spécificité de tous les documents présentés qui ne demandent pas les mêmes conditions de conservation.

présentation des documents et objets : il faut manipuler les documents avec précaution lors de leur installation et penser à des supports adaptés pour leur maintien durant la durée de l'exposition (lutrins, bandelettes de maintien, calages). Il ne faut surtout pas accrocher les originaux par des agrafes, scotch ou élastique. Les contraintes de présentation vont à l'encontre des principes de la conservation durable : ouverture, inclinaison des documents, hétérogénéité des types de matériaux à l'intérieur des vitrines. Les vitrines doivent être étanches à la poussière et être stables pour ne pas être basculées par le public.

La sécurité des documents est tout aussi importante. Les vitrines doivent être équipées de fermeture à clé antivol, des verres de sécurité. Le système d'accrochage des cadres et autres objets est sécurisé par l'utilisation de clé, de pitons retournés, de pattes. Il est aussi recommandé d'avoir une surveillance pendant les visites (gardien, agent de sécurité, personnel des archives), et d'être attentif aux entrées et aux sorties de secours.

Aux Archives Lasalliennes, des fermetures indépendantes ont été utilisées pour les vitrines car elles n'en possédaient pas. Concernant l'exposition des médailles, elles ont été accrochées par du fil en étain à leur support pour les maintenir droite et pour plus de sécurité. Les salles recevant du public sont toutes munies d'un détecteur de présence qui fonctionne lorsque les locaux sont fermés. Les entrées et sorties dans le bâtiment sont contrôlées : l'entrée est toujours fermée à clé, les personnes doivent sonner pour accéder aux Archives et à l'exposition.

6° / Communication

Pour faire connaître votre exposition, il faut prévoir des supports de communication. Plusieurs choix sont offerts selon les informations à donner et le public visé. Voici une liste des différents supports qui peuvent être réalisés : carton d'invitation, encarts publicitaires, communiqué de presse, affiches, tracts, catalogue d'exposition.

Voici quelques supports réalisés par notre service :

L'affiche

Elle est destinée au grand public et posée dans les lieux fréquentés (magasins, offices de tourisme, sites patrimoniaux, etc.). L'affiche est construite autour d'un ou plusieurs visuels et quelques informations essentielles.

Elle comprend : le titre de l'exposition, la date (jour/mois/année), le lieu et les horaires d'ouverture, les logos des organisateurs et des sponsors, les conditions d'entrée (gratuite, tarifs, ...).

L'affiche peut être réalisée et imprimée par des professionnels, dans notre cas, nous avons fait nous même le montage et les impressions. Les images proviennent de nos archives : un tableau sur les frères en 1870 et la photo du Frère Birin, déporté, en costume de frère avec ses médailles militaires. L'affiche est sur format A3, faite sur un

 ^{1 50} lux : parchemin, papier mécanique, photographie papier noir et blanc ou couleur, plaque de verre photographique.
 100 lux : papier chiffon, reliure cuir.

document Word. Elle reste simple dans sa présentation mais pour un coût minimum (encre et papier). Les impressions ont été faites à la demande. L'affiche a été diffusée par mail (communautés de frères, établissements scolaires lasalliens locaux, services d'archives locaux). Des petits tracts ont été réalisés avec les mêmes informations à l'exception de l'image du tableau qui n'a pas été reproduite.



LES FRÈRES FRANÇAIS DANS LES GUERRES

DE 1870 À 1945



Exposition

3 novembre 2008 - 20 février 2009

Entrée gratuite

du lundi au vendredi 9h-12h 13h-17h

Archives Lasalliennes

95 rue Deleuvre 69004 Lyon Tél : 04 72 98 84 74 E- mail : archives.las@free.fr Site : www.archives-lasalliennes.org



Affiche de l'exposition

Articles et site Internet

Le service a fait paraître un article présentant les grandes lignes de l'exposition dans la revue Lettre aux Frères. Un autre article est paru dans la gazette locale. Notre exposition a été indiquée dans le calendrier des manifestations de la commune voisine.

Les informations ont été ajoutées sur notre site internet (www.archives-lasalliennes.org) dans la rubrique « Actualité » avec l'affiche disponible par téléchargement. Chaque mois, pendant la période d'exposition, un document a été présenté sur cette période avec un texte explicatif, dans la rubrique « Présentation d'un document ».

Le catalogue d'exposition

Le catalogue d'exposition peut être réalisé de diverses manières. Il n'est pas régi spécifiquement par des normes comme pour les inventaires. Tout dépend de son utilité et/ou du public auquel il s'adresse. Il peut être fait dans l'optique du grand public, soit par une présentation rapide et succincte des différents thèmes abordés, soit plus élaboré, chaque thème étant repris avec un paragraphe explicatif et quelques images de l'exposition. Il peut être autrement plus détaillé en reprenant tous les textes et en faisant la liste complète des objets et documents.

Notre catalogue d'exposition s'est inspiré de catalogues trouvés sur Internet ou sous format papier. Il a été conçu comme un outil de recherche et comme un document d'archives. Il reprend l'intégralité des textes, les reproductions des objets et documents présentés avec leurs légendes, avec parfois des informations complémentaires. Il est précédé d'une bibliographie, utile pour un chercheur. La réalisation du catalogue a pris du temps surtout pour la mise en page. Les textes et la plupart des visuels ont été réalisés soit par informatique, soit par numérisation lors de la conception de l'exposition, il s'agissait simplement de les agencer.

Petite remarque, lorsque l'on souhaite diffuser des images ou des textes, il faut faire attention aux droits d'auteur et au respect de la vie privée.

7° / Et après...?

Une fois votre exposition installée, il faut donc veiller à la sécurité des documents lors des visites, vérifier aussi les conditions de conservation et l'état des documents. L'exposition terminée, il faut faire la démarche inverse : tous les documents doivent retourner à leur place dans leurs dossiers. Les documents reproduits et les panneaux seront conservés et rangés. Il faut aussi rendre la salle et le matériel le cas échéant.

Penser, avant tout démontage, à prendre quelques photos pour avoir une trace de la manifestation dans les archives de l'institution. Des photos peuvent être prises aussi lors de l'inauguration ou pendant les visites de groupe. Il faut penser à conserver aussi un ou deux exemplaires des documents produits dans le cadre de l'exposition (affiches, tracts, articles, etc.).

L'exposition reste un bon moyen de communication, accessible à tous et réalisable par les services. Seuls changent les moyens utilisés. Cette présentation a pour but de présenter les démarches à suivre. Elle montre aussi qu'avec peu de moyens, il est possible de mettre en valeur les archives et le service.

Le choix du thème reste assez simple mais la mise en place et la recherche des sources demandent du temps, du travail et de l'investissement humain, ce dont nous ne disposons pas toujours.

Il est utile pour un service d'archives de faire des expositions, pas dans le seul but d'accueillir du public mais aussi pour notre propre usage afin de mieux connaître nos fonds et aussi l'histoire réelle de l'Institut pour lequel nous travaillons.

Nous invitons tout le monde à faire cette démarche, sans y passer trop de temps. Il faut peut-être réaliser dans un premier temps l'exposition d'un document. Il est conseillé d'aller voir le module 12 sur la valorisation des archives sur le site du PIAF qui nous a servi en grande partie pour la réalisation de l'exposition et relire également l'Abrégé d'archivistique où l'on trouve déjà de nombreuses informations.

Les Archives Lasalliennes vont proposer dans les mois à venir une prochaine exposition sur le thème de l'enseignement artistique dans les établissements des frères (fanfare, chorale, théâtre, dessin,...).



Session des archivistes diocésains à Paris des 3 et 4 juin 2009

Pascale Moulier archiviste du diocèse de Saint-Flour

yant succédé au chanoine Andrieux en juillet 2008, j'ai passé cette première année à nager dans les piles d'archives entassées pêle-mêle, à découvrir le classement spécifique des archives de l'Eglise, les problèmes liés au classement et à la conservation des documents. Cette session nationale a été extrêmement enrichissante pour moi, sur le plan pratique et sur le plan humain. On se sent un peu seul lorsqu'on accepte cette responsabilité, car dans le diocèse tout le monde se réjouit d'avoir quelqu'un de compétent sous la main, mais la tâche peut paraître au début un peu insurmontable... Il me semble que ces journées d'études atteignent leurs trois objectifs: permettre aux archivistes d'échanger sur leur « vécu » pour employer une expression à la mode; aux nouveaux arrivants d'acquérir de bonnes méthodes de travail et de poser toutes les questions sur les sujets qui leurs posent problème - ce dont je peux attester - ; aux archivistes expérimentés d'échanger sur des situations délicates ou de nouveaux cas de figures rencontrés au cours de l'année écoulée. On peut penser aussi que les archivistes expérimentés ont à cœur d'être présents lors de ces sessions afin de témoigner et d'apporter leur soutien aux nouveaux arrivants.

Mercredi 3 juin, Gilles Bouis, archiviste du diocèse de Nice, nous a présenté l'intérêt - pour ne pas dire la nécessité - de tenir un registre des entrées de façon rigoureuse. Celui-ci est la preuve juridique des transferts effectués du producteur au service des archives. Le logiciel élaboré par le diocèse d'Aix permet de tenir un registre des

entrées de façon plus systématique et plus pratique.

Claudine Pézeron, archiviste du diocèse d'Aix-en-Provence et vice-présidente de l'A.A.E.F., a ensuite abordé le fonctionnement de la salle de lecture. Chacun avant des configurations et des moyens très différents, partant de la solution idéale jusqu'à la solution « envisageable », de nombreux cas ont été abordés. Nous avons travaillé en petits groupes sur divers règlements et il est apparu qu'un règlement bien établi, même s'il parait trop strict, permet d'éviter les débordements. Le problème de la tarification a été évoqué. Fautil faire payer les actes (pour les recherches généalogiques) ? Nos archives étant privées, pourquoi proposer toujours un service gratuit ? Si le généalogiste ou le chercheur ne donne pas au denier du culte, pourquoi lui offrir du temps et des renseignements? Il n'y a évidemment pas eu de réponse définitive à cette question mais il faudra probablement envisager une tarification dans le futur, la plupart des organismes se faisant rétribuer pour ce type de recherches.

L'après-midi a été consacré à la découverte du « monde merveilleux » des petites bêtes et autres parasites qui menacent nos documents, sous la conduite de Laurent Martin, technicien aux Archives nationales. Son exposé fut très complet, très expert, et les solutions proposées m'ont parues un peu hors de portée d'un service d'archives diocésaines souvent bien limité dans son budget. Cependant, les informations très précises qui ont été délivrées sur le moyen de détecter les attaques parasitaires ou insectivores, nous permettront d'identifier ce qui pourrait être une menace importante pour nos archives. L'exposé s'est terminé par la démonstration de la réparation d'une déchirure sur un document papier à l'aide de papier japon, réalisable par nos propres moyens.

Pour terminer cette journée déjà bien remplie, l'intérêt d'internet a été abordé sous la forme de deux exposés : Gilles



L'assemblée pendant l'exposé pratique de Laurent Martin.

Bouis et Yann Celton, archiviste du diocèse de Quimper, ont présenté leur site internet et Claire Gurvil, archiviste du diocèse de Nantes, a développé l'historique de son site, qui a maintenant deux ans et demi d'existence. Il parait évident qu'internet est aujourd'hui un outil incontournable et que les rubriques imaginées par Claire afin que le chercheur puisse préparer sa visite précisément représentent un gain de temps précieux. Les différents problèmes matériels et leurs solutions, les écueils à éviter lorsqu'on souhaite créer un site pour son service d'archives ont

été évoqués en détail (format PDF, hébergement ou non par le site du diocèse, etc.).

Jeudi 4 juin, Audrey Cassan, archiviste du diocèse d'Arras, a fait un exposé très clair et très complet sur le traitement des « vracs ». La dimension très concrète de l'exposé, correspondant à des situations rencontrées fréquemment dans notre quotidien a été très appréciable.

Frédéric Vienne, archiviste du diocèse de Lille, a développé l'expérience de la collecte des archives paroissiales. Ses « astuces » permettant à l'archiviste de forcer la barrière

psychologique des paroissiens, au moment où ils sont amenés à transférer leurs archives dans des services centralisés et plus appropriés pour leur conservation, ont été particulièrement appréciées.

Enfin, Marie-Hélène Naval, archiviste du diocèse de Nîmes, nous a fait profiter de son expérience dans divers domaines : traitement des hôtes indésirables (du règne animal bien sûr), avec des solutions préventives simples et peu onéreuses, accueil du public (repères normatifs) et réglementations en cours (propriété et droits).



ÉCHOS DES REGIONS

Compte rendu de la rencontre des archivistes du Centre-Est Lyon, Sœurs de Saint-Joseph de Lyon 14 mai 2008

Depuis déjà quelques années, les archivistes des diocèses et des congrégations religieuses ont coutume de se retrouver deux fois par an pour échanger et faire part de leurs difficultés.

Directrice des Archives Lasalliennes, il m'a été confié la mission de donner un enseignement correspondant aux attentes des participants dont le nombre va croissant (trente-quatre cette année contre vingt-trois en 2007). Nous avons été accueillis par les Sœurs de Saint-Joseph de Lyon dans les locaux de leur ancienne Maison Mère, actuellement Lycée Saint Bruno et dont le directeur a bien voulu mettre une salle de réunion à notre disposition.

La journée s'est divisée en deux temps, le matin :

- 1. Enseignement théorique : « Elaboration d'un plan de classement ». Mise en application : réalisation d'un plan à partir du récolement du fonds des Sœurs de Saint-Joseph de Bordeaux, élaboré préalablement par M.A. Fournel.
- 2. Organisation d'une bibliothèque dans un service d'archives et conseils pour la description et l'inventaire d'objets (tableaux, objets de culte, etc.).
- 3. Visite des locaux de conservation : trois magasins d'archives équipés d'étagères métalliques, une salle de lecture et un espace bureau.
- 4. Visite de l'« Espace Fontbonne » évoquant la refondation de la congrégation des Sœurs de

Saint-Joseph, à Lyon, en 1808, par Mère Saint-Jean Fontbonne. De nombreux objets et documents retracent l'histoire et les multiples ramifications issues du « petit dessein » cher au R.P.S.J. Médaille. On entre également dans la chambre reconstituée de cette fondatrice.

L'après-midi:

- Intervention de Mme Elisabeth Berlioz, professeur d'histoire: présentation de son travail de recherche sur « les Charlottes, visiteuses de prisons (1793-1860) ». Intervention très enrichissante, tant du point de vue historique qu'archivistique.
- 2. Questions pratiques : questions de conservation (photos, supports informatiques, adresses de fournisseurs,...) et questions plus techniques (indexation, conservation des papiers personnels, communicabilité des documents, etc.). Suggestions de la part de certains participants : création d'un thésaurus en vue de l'indexation des archives des congrégations et la mise à jour du cadre de classement des archives diocésaines.
- 3. Mise à jour de l'annuaire des services d'archives des diocèses et des congrégations religieuses de la Région Centre-Est.

Remerciements aux Sœurs de Saint-Joseph qui ont eu l'amabilité de nous accueillir, merci au directeur du Lycée pour nous avoir prêté ses locaux et un grand merci à Mme Berlioz.

> Magali Devif Directrice des Archives Lasalliennes

Compte-rendu de la rencontre des archivistes du Centre-Est Lyon, Musée militaire de Lyon, 8 octobre 2008



Une des salles du musée militaire de Lyon.

Les archivistes des diocèses et des congrégations religieuses de la région Centre-Est se sont réunis, pour la deuxième fois cette année, le mercredi 8 octobre 2008. Cette journée était axée sur la mise en valeur des archives. Pour illustrer le sujet, nous nous sommes rendus au Quartier général Frère, à Lyon, pour une visite du musée militaire.

C'est le Général Lescel qui nous accueille et, d'emblée, nous introduit dans « l'organisation d'une exposition ». Son propos est illustré d'exemples tirés de son travail actuel sur la Première Guerre mondiale, notamment sur la manière dont Lyon et sa région ont vécu et participé à l'effort de guerre. Il insiste sur ce qu'il nomme les « préalables » : contacts, constitution d'une équipe compétente pour mener les recherches,... puis nous présente les grands thèmes illustrés: la mobilisation du 2 août 1914, l'adhésion de tout le peuple ; les chemins de fer, base d'exécution du plan XVII; l'industrie régionale en mode de guerre ; les hôpitaux lyonnais aux services des grands blessés ; le courrier du Poilu, le rôle éminent de la Poste ; Bron et l'essor de l'aéronautique.

Les nombreux documents et objets exposés témoignent que l'Arrière a tenu et mérite sa place dans la victoire finale. Son intervention claire et précise a permis de sensibiliser l'auditoire sur la nécessité, en dépit de la difficulté, de cibler un thème et des sous-thèmes adéquats sans se disperser.

Ce fut ensuite la visite commentée du Musée militaire par M. Demotz, archiviste diocésain de

Chambéry, et par le Colonel Chevrier, respectivement président et vice-président du Centre d'Etude et de Recherche du Musée d'Histoire militaire de Lyon et sa Région. Ce musée a pour particularité de retracer plus de 2 000 ans d'histoire militaire de Lyon et de sa région, de la période gauloise jusqu'à nos jours. De nombreux panneaux explicatifs et une collection importante d'objets et d'uniformes militaires illustrent les commentaires de nos deux historiens.

Le repas, dans un restaurant tout proche du Quartier militaire, favorisa les échanges amicaux entre les participants avant la poursuite de notre travail.

L'après-midi, c'est dans une salle de réunion du mess des officiers que nos deux historiens acceptèrent volontiers de répondre à de nombreuses questions : nous avons pu échanger sur le musée, le milieu militaire,....

Ceux qui disposent d'un peu de temps, n'hésitent pas à flâner dans la bibliothèque aux rayons ployant sous le poids d'ouvrages nombreux et divers.

Cette journée nous a permis de découvrir un peu plus le patrimoine local et un univers différent des congrégations religieuses et des diocèses.

Je voudrais remercier M. Bellon, directeur du Musée militaire, qui m'a aidé à l'organisation de cette journée, mais aussi les intervenants : le Général Lescel, M. Demotz et le Colonel Chevrier, pour le temps qu'ils ont bien voulu nous accorder.

Magali Devif Directrice des Archives Lasalliennes

Compte-rendu de la rencontre des archivistes du Nord Lille, Archives de l'Institut catholique de Lille 16 juin 2009

L'équipe du Service central des Archives de l'Institut catholique de Lille a eu l'immense plaisir d'organiser la dernière journée régionale des archivistes de l'Eglise de France de la Région Nord. Elle a rassemblé les archivistes, en activité et honoraires, des diocèses d'Arras, Lille et Soissons et des Universités Catholiques de Paris et de Lille. Quelques archivistes de congrégations féminines religieuses (Bernardines d'Esquermes à Saint-André, Providence de Rouen et Franciscaines Missionnaires de Notre-Dame à Paris notamment) s'étaient jointes à eux. Ce fut l'occasion aussi d'y inviter trois étudiants-stagiaires en archivistique ou en histoire.

Après un accueil autour d'un petit déjeuner, une exposition présentant quelques éléments fondateurs de notre université, dont la bulle d'érection canonique datée du 16 décembre 1875 et

authentifiée par le sceau du Pape Pie IX, leur fut présentée. Pour l'occasion, Marie-Aurore Haingue, conservatrice du fonds patrimonial de la bibliothèque de l'I.C.L., avait sorti de leur réserve quelques ouvrages précieux dont l'Evangéliaire de Saint-Mihiel datant du XIe siècle et différents incunables du XVIe s.

L'Institut catholique de Lille est membre actif de l'A.A.E.F. par le biais de l'adhésion des personnels archivistes du Service central des Archives de l'I.C.L. et ceci depuis la fondation de cette association. Le premier adhérent fut le Frère Jean-Pierre Ribaut, archiviste honoraire, puis Madame Catherine Masson qui lui avait succédé, et aujour-d'hui moi-même, conservatrice actuelle des archives, responsable du records management assistée d'Audrey Macquart, aide-archiviste et aide-records management.

Les participants se sont rendus ensuite à l'amphi Saint-Thomas où notre nouveau vice-recteur, le Père Bruno Cazin, a ouvert la séance avec un mot de bienvenue. Le thème de cette rencontre était cette année : « Les archives des établissements d'enseignement catholique ».

C'est la Catho de Lille qui était un peu plus à l'honneur en cette journée et toute la matinée fut consacrée à la présentation de ses fonds d'archives anciennes et de ses innombrables collections qui sont une source précieuse pour les chercheurs en histoire locale et religieuse. La politique



Les archivistes du Nord découvrant la chapelle de l'Université catholique de Lille.

actuelle et les nouvelles orientations de l'I.C.L. en vue de résoudre les problèmes de gestion et d'archivage électronique et de conservation de la mémoire collective ainsi que les solutions, comme le records management et la numérisation, furent largement exposées et ont su convaincre ce public de professionnels des archives.

Après le repas, le Frère Ribaut avait prévu une visite commentée de notre vaste ensemble néogothique formé des bâtiments et de la chapelle universitaire. Son discours s'est beaucoup porté sur l'Evangile de l'étudiant à travers les vitraux qui ornent celle-ci., apportant des précisions d'ordre artistique sur les cartonniers et les peintres verriers qui les réalisèrent à partir de 1929.

Sœur Odette Marie Blaevœt, de la Providence de Rouen, a ensuite présenté les archives de sa congrégation en mettant l'accent sur le respect des consignes de la vie scolaire de ses établissements selon Nicolas Barré (1621-1686), fondateur de la congrégation, béatifié en 1999, qui œuvra pour l'éducation des enfants pauvres.

Ce fut au tour de Michel Beirnaert, archiviste diocésain d'Arras, de présenter une histoire des archives des établissements d'enseignement privé de son diocèse de 1801 jusqu'à nos jours. Il a précisé les impacts, parfois lourds de conséquences, des lois sur l'enseignement privé et des statuts des institutions sur la gestion des archives.

Puis, et à la demande du Service central des Archives, Benoit Fabiszak, étudiant en master histoire religieuse contemporaine à l'Université Lille III Charles de Gaulle, a rappelé l'importance des sources archivistiques pour l'historien et comment il avait su exploiter celles présentes à l'I.C.L. pour la rédaction en cours, d'une histoire de l'Ecole des Missionnaires d'Action Catholique et d'Action Sociale (E.M.A.C.A.S.) qui ouvrit ses portes en 1953 et fut mise en sommeil en 1973.

Pour terminer, Michel Beirnaert a repris la parole pour présenter plus particulièrement les fonds d'archives des congrégations enseignantes qu'il conserve précieusement à Arras dans la série « R » notamment.

Cette journée conviviale et instructive s'est achevée sur quelques questions, précisions et remerciements à l'équipe du Service central des Archives et aux participants.

Corinne Desmettre

Responsable du Service central des Archives, de la Gestion électronique des Documents et du Records Management à l'I.C.L.



RECENSION

auheria, revue d'histoire et d'archéologie du pays de la Gohelle (région de Lens), consacre exceptionnellement la totalité de son numéro de février 2009 à la thématique Les ecclésiastiques et la Grande Guerre. Il y publie les Conférences ecclésiastiques, tenues dans le doyenné de Lens au cours de l'année 1919 et conservées aux Archives diocésaines d'Arras.

Par une circulaire du 20 février 1919, Mgr Julien, évêque d'Arras (en photo sur la page de couverture de ce numéro), avait demandé à tous les prêtres du diocèse de rédiger le récit de la vie de leur paroisse pendant la guerre et, s'ils avaient été mobilisés, de raconter « leur » guerre. Ces textes devaient être le support des conféecclésiastiques rences décanales pour l'année en cours. Déposés ensuite à l'évêché, ils sont aujourd'hui regroupés dans la sous-série 6 V des archives diocésaines.

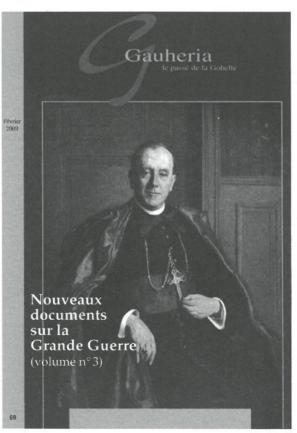
Ce numéro 68 de *Gau-heria* met ainsi en valeur

onze tranches de vie de paroisses minières, situées sur le front ou à l'arrière du front, dans la partie occupée par l'armée allemande de 1914 à 1918; par comparaison, il publie aussi une conférence du doyenné voisin de Bruay, non occupé, ainsi que le récit d'un prêtre mobilisé, ambulancier dans l'armée.

Ces archives apportent un éclairage intéressant sur le rôle assigné au curé par les autorités d'occupation, sur leurs rapports avec les aumôniers catholiques et protestants de l'armée alle-

mande, ainsi que sur les pérégrinations des populations autoritairement déplacées vers la Belgique ou occasionnellement rapatriées en France « française » via la Suisse (les Archives diocésaines conservent aussi par ailleurs, en série A, un ensemble de dossiers d'interventions auprès du Saint-Siège pour favoriser ces transferts par la Suisse).

Ce numéro est en vente au prix de 8 € (+ frais de port) au siège de la revue (32, rue Casimir-Beugnet 62300 Lens). On peut aussi le commander aux Archives diocésaines d'Arras.



Michel Beirnaert Archiviste du diocèse d'Arras

Notre collègue, Jean Labbaye, archiviste du diocèse de Clermont-Ferrand, nous signale que l'auteur de l'ouvrage *Le diocèse du Puy, des origines à nos jours*, cité page 58 du *Bulletin* N° 70, n'est pas l'actuel archiviste du diocèse du Puy, le Père Michel Cubizolles, mais un homonyme, l'abbé Pierre Cubizolles, professeur et érudit décédé en 2005.

Dates à retenir

Journées d'Etudes de l'Association 21 et 22 octobre 2009 Conférence des Evêques de France, 58 Avenue de Breteuil 75007 Paris

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à régler votre COTISATION ou votre ABONNEMENT pour 2009

25 € : la cotisation-abonnement pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.

A partir de 32 € : l'abonnement de soutien aux deux bulletins de l'année pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.

Échéance annuelle : janvier.

À régler par chèque à l'ordre de :

Association des Archivistes de l'Église de France

et à envoyer directement au Secrétariat de l'AAEF 83, rue de Sèvres, 75006 PARIS en précisant le nom de l'abonné s'il est différent de celui de l'expéditeur.

Une photocopie de cet avis permettra à votre organisme payeur de disposer des éléments nécessaires pour votre réabonnement.

ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'A.A.E.F.

(Association des Archivistes de l'Église de France) 83, rue de Sèvres 75006 PARIS

N° de SIRET: 502 231 053 00013

N° 71 1er semestre 2009

Directeur de la publication :

Hugues Leroy

Impression:

CHAUVEAU - INDICA 24, 26 rue de l'Industrie 92400 Courbevoie

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le droit de reproduction est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.

